

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

NOVEMBRE

PENSÉES D'AUTOMNE

Novembre étend sur nos campagnes
Son manteau chargé de frimas ;
Et sur le flanc de nos montagnes
L'orme fléchit sous le verglas.
Soyez rêveuses, jeunes filles,
Ce mois nous dit où vous courez.
Regardez les vertes charmilles :
Elles passent, vous passerez.

Sous les bois fauves, pas une aile
N'abrite les doux nids d'oiseaux ;
L'on ne voit plus que la sarcelle
Errant encor sous nos roseaux.
Bientôt, elle aussi, du grand fleuve
Quittera les talus glacés :
Comme elle, enfants, aux jours d'épreuve,
Vous aussi, vous nous quitterez.

A grains serrés tombe la neige,
Au loin siffle le vent du nord.
Voyez : là-bas, un long cortège
Chemine vers le champ de mort.
Vieillards qui marchez vers la tombe,
Courbés sur vos bâtons ferrés,
Recueillez-vous, la feuille tombe,
Le gazon meurt, et vous mourez.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

La Canardière, Novembre 1862.

ÉLÉGIE

A Madame * * *

Les jours de soleil sont passés,
Et l'automne fait sa vendange ;
Dans l'enceinte des trépassés,
La feuille tombe à flots pressés :
Dors, mon doux ange !

Il était frais et blond comme un Enfant-Jésus.
—Dieu nous envoie, hélas ! des douleurs bien cruelles—
Un soir, je le berçais : des anges sont venus
Qui l'ont emporté sur leurs ailes.

J'épiais son sommeil ; et quand il remuait,
Je baisais à genoux ses petites mains blanches....
Il est là maintenant, sous ce tertre muet,
Prisonnier entre quatre planches !

Les jours de soleil sont passés,
Et l'automne fait sa vendange ;
Dans l'enceinte des trépassés,
La feuille tombe à flots pressés :
Dors, mon doux ange !

Et, quand je caressais ses petits pieds frileux,
—Lui que je n'aurais pas donné pour des empires—
Sur sa lèvre rosée, au coin de ses yeux bleus,
Nageaient des groupes de sourires.

Il bredouillait des mots d'une étrange douceur,
Des mots incohérents, indécis, adorables ;
Et, moi qui l'écoutais, je sentais dans mon cœur
 Passer des frissons ineffables.

Les jours de soleil sont passés,
Et l'automne fait sa vendange ;
Dans l'enceinte des trépassés,
La feuille tombe à flots pressés :
 Dors, mon doux ange !

Il est là maintenant, il est là, toujours seul,
Au fond de son cercueil, sa dernière demeure....
Ah ! songe-t-il au moins, dans son morne linceul,
 A sa pauvre mère qui pleure ?

Oh ! oui, car je le sens, si dans la tombe dort
Son petit corps roidi, froid, immobile, blême,
Son âme plane au cieus avec des ailes d'or,
 Devant la face de Dieu même.

Le dernier beau jour est passé ;
L'automne a fini sa vendange ;
Dans le cimetière glacé,
La neige tombe à flot pressé ;
Dans le ciel où Dieu t'a placé,
Pense à ta mère, mon doux ange !

LOUIS-H. FRÉCHETTE

L A

FIANCÉE DU REBELLE

ÉPISEDE DE LA GUERRE DES BOSTONNAIS

1775

(suite et fin)

Ce n'était plus une retraite, c'était une fuite, une véritable panique. A mesure que cette foule indisciplinée s'engouffrait sans ordre sous les bois, des lamentations croissantes s'élevaient derrière elle. Vainement les misérables délaissés tendaient vers leurs frères des mains suppliantes, en vain ceux qui en avaient encore la force se traînaient-ils aux genoux de leurs amis, ceux-ci les écartaient du pied et passaient. Alors s'éleva de la clairière un effroyable concert de malédictions et de hurlements désespérés.

Marc et Alice que la faiblesse et la douleur avaient jetés, vers le matin, dans un assoupissement léthargique, furent tirés de leur sommeil par ces cris de désespoir qui montaient vers le ciel comme des imprécations de damnés.

Ils comprirent d'un coup d'œil la signification terrible de cette scène de désolation. Ils en ressentirent tous deux un poignant serrement de cœur, Marc de terreur pour Alice, elle d'effarement pour lui.

—Au nom de mon amour pour toi, je t'en supplie, s'écria Marc, suis-les, va-t-en ! Laisse-moi mourir ici, mes derniers moments seront plus doux !

Elle laissa tomber sur lui un regard ineffable de reproche et de tendresse. Alors il se tut.

Mais elle se sentit illuminée d'une inspiration subite, et, avisant quelques soldats qui passaient près d'eux, elle se leva, prit une bourse pleine d'or qu'elle avait emportée la veille en cas de nécessité, et la leur montra en leur faisant signe d'emporter son mari.

Ceux-là s'arrêtèrent, se consultèrent un instant et finirent par accepter.

—Il est sauvé, merci, mon Dieu ! s'écria-t-elle.

Les soldats firent une espèce de civière à l'aide de quelques grosses branches qu'on avait coupées la veille pour les feux de la nuit. Ils y déposèrent le blessé et se hâtèrent de suivre leurs compagnons dont les derniers disparaissaient dans les dédales de la forêt.

A son tour, en passant au milieu des infortunés qu'on abandonnait dans la clairière, Alice dut rester sourde à leurs supplications. A peine le brancard pouvait-il supporter son mari ; d'ailleurs ceux qui le portaient montraient bien par leur attitude qu'ils n'étaient guère disposés à accepter un surcroît de charge. Ils passèrent donc et s'en allèrent en fermant l'oreille à ces pitoyables lamentations qui se mouraient peu à peu dans l'éloignement. Ainsi Dante et Béatrice en quittant les enfers, entendaient le bruissement confus de la voix des damnés au fond de la spirale maudite.

Alice, la courageuse enfant, tantôt à côté de son mari, tantôt à la suite du convoi, selon que le lui commandait la largeur du sentier, allait d'un pas fébrile réconfortant Evrard d'une parole amie, et encourageant les porteurs d'un regard reconnaissant. Pourtant la malheureuse enfant, à jeun depuis bientôt deux jours, ne se soutenait plus qu'à force d'énergie et d'héroïsme. Outre les tiraillements douloureux d'un estomac irrité par une diète aussi prolongée, une dépression générale commençait à paralyser ses mouvements qui devenaient automatiques. Par moments il lui passait dans tous les membres des frissons de défaillance, et sa vue s'obscurcissait. Alors, pour dompter ces symptômes menaçants de syncope, elle se raidissait contre ces affaissements, se rapprochait de Marc et serrait sa main dans la sienne. Le contact de cette main chérie la ranimait, et la seule pensée que si elle venait à s'évanouir, ceux qui portaient son mari les abandonneraient peut-être, achevait de lui rendre une partie de ses forces.

Elle allait donc toujours, toujours dans la forêt sans fin, sans jamais s'arrêter. Et pourtant encore, sa chaussure lacérée déjà par les longues marches de la veille à travers les bois, laissait presque nus ses petits pieds que meurtrissaient les pierres et les racines, et qui saignaient à chaque pas. Inquiétude cruelle, atroce tourment de l'âme à la vue de son mari blessé grièvement, mortellement peut-être, souffrance physique presque surhumaine pour un être aussi délicat, telle était la voie horriblement douloureuse où la jeune épousée se trouvait poussée par une force fatale, dès

le lendemain de ce jour attendu par elle avec tant d'impatience et entrevu si rayonnant de jouissance mystérieuse dans un passé si rapproché.

Il y avait une couple d'heures qu'ils allaient de la sorte, lorsque les porteurs s'arrêtèrent en prêtant l'oreille et en se consultant d'un air inquiet. Le bruit des pas et de la voix de ceux qui s'en allaient devant eux, avait peu à peu diminué et fini même par s'éteindre tout à fait. Aucun accent humain ne retentissait plus dans la solitude, et nul autre bruit ne s'y faisait entendre que le frémissement des branches et des feuilles naissantes ou quelques cris d'oiseaux.

Ces hommes se parlèrent un instant à voix basse et se rapprochèrent d'Alice. Ils avaient un air si menaçant qu'elle en frémit par tous ses membres en flairant quelque nouvelle infortune.

—Avant d'aller plus loin, dit le plus hardi des quatre, nous voulons être bien sûrs que nos fatigues ne resteront pas sans récompense. Donnez-nous l'or que vous nous avez montré.

Ces paroles étaient dites en anglais et Marc fut seul à les comprendre.

—Que veulent-ils donc ? lui demanda sa femme.

—L'or que tu leur as fais voir. Est-il prudent de le leur donner maintenant ?

—Oui, plus prudent que de vouloir discuter avec eux en un pareil moment, répondit Alice en tendant la bourse à celui qui la lui demandait. Seulement dis-leur, Marc, qu'ils en auront trois et quatre fois plus, s'ils te rendent en quelque endroit habité.

Evrard achevait à peine de traduire ces paroles, que celui des porteurs, qui parlait au nom des autres, lui répondit en branlant la tête :

—Vous nous offririez à chacun une fortune, que nous ne l'accepterions pas. Nous avons perdu nos compagnons de vue, nous mourons de fatigue et de faim, et nous sommes menacés de tomber entre les mains de quelque parti d'ennemis lancé sans doute à notre poursuite. Non, non, notre vie vaut encore mieux que tout votre or, et nous allons nous hâter de rejoindre nos camarades, pendant qu'il en est temps encore. Ce que vous nous avez donné n'est que le juste prix que nous méritons cent fois pour vous avoir amenés jusqu'ici. Tâchez de vous tirer d'affaire.

—Misérables ! s'écria Marc en se soulevant avec un geste de menace.

Mais eux, sachant bien qu'ils n'en avaient rien à craindre, lui tournèrent tranquillement le dos et s'enfoncèrent à grands pas dans le bois. Le blessé retomba sur le brancard avec un gémissement de désespoir.

Alice leva les mains vers le ciel, tourna sur elle-même et vint tomber sans connaissance à côté de son mari.

—O Dieu ! s'écria Marc, puisque tu veux notre mort, pourquoi donc prolonger autant notre agonie ! Si tu es jaloux du seul jour de bonheur que nous ayons goûté, que n'en finis-tu donc d'un seul coup ? Trêve à ces tortures sans nom et fais-nous mourir !

Le délire le prenait.

—Mourir.....répéta-t-il, quand nous sommes tous deux si jeunes ! quand l'amour nous gardait encore tant de jouissances ! Non, nous ne mourrons pas ! Je veux vivre, moi, et je veux qu'elle vive aussi. Allons, plus de ces faiblesses indignes d'un homme et voyons à sortir de ce bois maudit. Si la mort est ici, là-bas est le salut ; allons l'y chercher.

Il s'assit. Sa blessure lui fit un mal atroce, mais il en vainquit la douleur et se traîna auprès de sa femme évanouie.

—Alice, réveille-toi, fit-il en la pressant dans ses bras. N'entends-tu pas ma voix ? Allons, il faut se lever et partir.... Mais ne sens-tu donc plus le feu de mes baisers !

Il l'embrassait avec transport ; mais la jeune femme restait froide à ses caresses et ne donnait aucun signe de vie. Soudain il s'arrêta, en apercevant sa gourde dont Alice avait voulu se charger pour l'en débarrasser. L'idée lui vint de verser de l'eau-de-vie sur les lèvres de la jeune femme.

Quelques gouttes en ayant pénétré, entre les lèvres et les dents, jusque dans la gorge d'Alice, l'action irritante de l'eau-de-vie la fit tousser et finit par la tirer de son évanouissement. Mais avec la vie lui revint aussi la mémoire, et en se rappelant toute l'horreur de la position, elle s'écria avec désespoir :

—C'est donc vrai qu'ils sont partis !

—Eh ! qu'importe ! Nous pouvons nous passer d'eux, je pense. Le chemin n'est-il pas battu devant nous ?

Alice fut effrayée de l'animation fiévreuse que trahissait la voix de Marc. Elle se leva et le regarda. Il avait la figure empourprée par la fièvre.

—Je t'en prie, dit-elle, calme-toi, tu vas te faire mal !

—Me calmer ! répartit Evrard avec un rire nerveux. L'occasion en est bien choisie !.... Tu te trouves donc bien, ici, toi, que tu veuilles y rester ?

—Mais, que veux-tu donc que nous fassions, Marc ?....

—Nous en aller, pardieu ! Ecoute..... Tu ne m'en crois pas la force.... Mais c'est que je suis bien mieux, moi..... Ma faiblesse d'hier et de la nuit passée..... ne venait que de la perte récente de mon sang.... Ma blessure, bah ! je sens bien maintenant..... qu'elle

n'a rien de sérieux..... (Il était hors d'haleine en proférant ces mots.) Elle ne me fait plus mal..... Tiens, nous allons boire chacun..... la moitié de ce qui reste encore de cette eau-de-vie. Cela nous donnera des forces..... et nous nous mettrons en marche..... Si nous avons seulement quelque chose à manger... ajoute-t-il en *aparté*.

—Aurais-tu faim ? lui demanda-t-elle.

—Mais, il me semble que je..... mangerais bien une bouchée, reprit-il avec anxiété.

—Regarde dans la poche droite de ton justaucorps.

Il en tira le morceau de pain qu'elle y avait mis la veille.

—D'où ceci vient-il donc ? demanda-t-il.

—Le docteur m'en a donné deux tranches. J'en ai mangé une et je t'ai gardé l'autre.

Marc la regarda fixement et vit qu'elle rougissait.

—Ce n'est pas vrai ce que tu dis-là, tu as tout gardé pour moi !

—Je t'assure..... balbutia-t-elle en rougissant de plus en plus.

Il lui enserra la taille de son bras, l'assit près de lui, et l'embrassa sur le front.

—Tu es un ange ! dit-il, dans ce baiser empreint d'autant de respect que de tendresse.

Il cassa ce pain durci, et puis en offrit la moitié à sa compagne en lui disant :

—Si tu n'acceptes pas, jamais ce morceau que je tiens ne touchera mes lèvres.

Elle comprit qu'il serait inutile de lui résister. Quand il la vit porter le pain à sa bouche, il entama le sien.

—Tiens, dit-il en lui présentant la gourde, bois un peu, cela te donnera des forces.

Quand elle en eut pris quelques gouttes il saisit la gourde et but rapidement à son tour. Pas un muscle de sa figure ne trahit l'embrasement qui dévora soudain sa poitrine. Seulement il lui sembla qu'il allait mourir.

Alice le regardait pâlir avec effroi. Il lui sourit, laissa tomber la gourde vide, et dès qu'il put parler :

—Cela me fait du bien, murmura-t-il. J'en suis tout regaillardi... Donne-moi la main.... Tout à l'heure je serai plus fort,..... quand l'effet se fera sentir.

Après un immense effort il se trouva debout. Il lui parut que les arbres dansaient autour de lui et que le sol se dérobaît sous ses pieds.

Alice le sentit chanceler et le retint dans ses bras. Mais il finit par se remettre. Il se cramponnait à la vie avec toute l'énergie du désespoir.

—Marchons ! dit-il.

Momentanément stimulés par ces quelques bouchées de pain et le peu d'eau-de-vie qu'ils venaient de prendre, ils se mirent tous deux en marche. C'était pitié que de les voir, appuyés l'un sur l'autre, marchant à petits pas, le corps fléchissant sur leurs jambes tremblantes, tels que deux vieillards qui essaient leurs derniers pas avant de se coucher dans la tombe.

Les efforts inouïs qu'ils faisaient pour marcher leur paralysaient la voix, et ils haletaient tous deux, chacun écoutant avec effroi la respiration pénible de l'autre.

Ils s'en allaient donc, la tête basse, les yeux rivés à terre pour éviter le moindre obstacle qui pouvait embarrasser leurs pieds, se traînant, machinalement poussés par l'instinct confus de la conservation, n'ayant plus de forces que ce qu'il leur en fallait pour s'empêcher de cheoir, lorsque Marc entendit un bruit de pas devant lui et releva la tête.

—Encore lui ! toujours lui ! s'écria-t-il avec emportement.

La première pensée d'Alice fut que le délire le reprenait avec plus de violence, mais à peine eut-elle levé les yeux qu'elle jeta aussi un cri de terreur.

Evil, l'homme fatal, était là, à dix pas devant eux. A côté de lui se tenait un inconnu.

—Puisque l'enfer t'a poussé jusqu'ici, cria Evrard, nous allons du moins mourir ensemble !

Et avec une force dont on ne l'eut pas cru capable, il dégagea son bras de sous celui d'Alice, qui le retenait, tira son épée qu'il n'avait point voulu quitter, et marcha sur Evil.

Alice, comme pétrifiée par la terreur, resta à l'endroit où elle s'était arrêtée, sans voix, sans force et sans volonté.

Evil et Gauthier se trouvaient sur le bord d'un rocher coupé perpendiculairement derrière eux et dominant d'une trentaine de pieds un ruisseau qui coulait au bas sur un lit de cailloux.

En voyant monter vers lui ce mourant armé d'une épée qu'il pouvait à peine tenir, Evil eut un sourire d'inferral contentement. Il fit signe à Gauthier qui venait d'armer son mousquet, de déposer son arme, et, attendit sans bouger, avec le rire satanique de la vengeance aux lèvres, ce spectre vivant qui se traînait vers lui.

—Attends..., balbutiait Evrard en approchant, il me reste encore.... assez de force pour te tuer !

Le bras tendu, l'épée au poing il arriva enfin près d'Evil.

—O mon Dieu ! dit Evrard, donnez-m'en la force !

—Evil bondit sur Marc, lui arracha son épée qu'il jeta loin d'eux,

saisit Evrard par les poignets et la gorge, et traînant le malheureux jusqu'au bord du rocher :

—Tu as tort d'invoquer Dieu en ce moment ! lui dit-il. L'esprit de la vengeance est Satan, et c'est mon Dieu, à moi. Vois-tu comme il t'a jeté sans défense dans mes mains vengeresses ! Tu m'as vaincu d'abord, et pourtant je vais rester le dernier sur la brèche. Mais avant que de piétiner sur ton cadavre, je veux, là, sous tes regards mourants, que le feu infernal de la jalousie te ronge aussi le cœur. Avant que tu rendes au diable ton âme maudite, ta femme, entends-tu, ta femme sera la mienne, ici, sous tes yeux !

Dans un dernier effort, Evrard se débattit pour échapper à l'étreinte de son ennemi. Mais Evil le souleva de terre et le poussa dans le vide.

L'infortuné jeta un cri étouffé, et s'en alla tomber au fond du ravin.

—Maintenant, la belle enfant, dit l'officier, d'une voix horrible, à nous deux !

Et il descendit vers elle.

Le cri d'horreur que poussa la misérable femme ne saurait être rendu par aucun mot. Il n'avait plus rien d'humain, et retentit au loin dans la solitude, appel déchirant, épouvantable.

—Au secours, mon Dieu ! au secours ! criait-elle en courant pour échapper à l'infâme.

Lui, tout en la poursuivant, répondit avec un ricanement de démon :

—Je m'en moque pas mal de ton Dieu, attends !....

Chacun de ses pas le rapprochait d'Alice. Comme il proférait ce blasphème, il rejoignait la jeune femme, il allait la saisir, quand un bruit de branches cassées se fit entendre, tandis qu'une voix rude, bien connue d'Alice, criait à vingt pas de là :

—Jetez-vous par terre, madame !

Elle obéit. Avant que Evil stupéfait eut pu faire un seul geste, un coup de feu retentit et le capitaine atteint en pleine poitrine, roula sur le sol.

Gauthier, qui l'observait à distance, le vit tomber ; saisi de frayeur il se jeta derrière les arbres et disparut en courant.

—Sauve-toi si tu veux, je te retrouverai bien, toi ! dit Tranquille en sortant du fourré.

Se tordant dans les convulsions de l'agonie, Evil labourait la terre de ses ongles, et, dans les transports d'une impuissante fureur, comme un loup enragé frappé d'un coup mortel, il arrachait à pleine bouche l'herbe et les racines.

—Où est monsieur Marc ? demanda Tranquille à la jeune femme qui se relevait.

—Là ! fit-elle en désignant le rocher.

Elle courut dans cette direction.

Avant de s'éloigner du capitaine, Tranquille lui broya la tête d'un coup de crosse de fusil.

—Que le diable ait ton âme ! dit le Canadien en essuyant sur des feuilles sèches son arme couverte de sang.

Et puis il courut à la suite d'Alice.

Celle-ci, du bas du versant, n'avait pu juger de la présence et de la profondeur du ravin creusé derrière le rocher. Elle accourait en toute hâte, autant que le lui permettaient ses forces surexcitées par l'émotion du moment, quand elle se trouva inopinément sur la faite du rocher qui surplombait le ravin. La vue de son mari gisant tout au fond la frappa d'épouvante, et le vertige l'empoigna et la précipita du haut en bas du rocher.

—Malédiction ! cria Tranquille qui arriva comme elle tombait. Il avisa quelques crans saillants de la roche et s'en aida pour descendre. Lorsque, tremblant de douleur, il arriva près de ses maîtres, il vit immédiatement qu'ils étaient perdus. La chute d'Evrard avait déterminé chez lui une lésion intérieure du poumon déjà blessé ; il perdait le sang à pleine bouche. Quant à la jeune femme, outre les meurtrissures de sa chute, la faiblesse, la misère, la douleur et l'effroi, venaient de la jeter dans une syncope mortelle.

A travers le nuage de l'agonie qui voilait à demi ses yeux, Marc aperçut son fidèle serviteur et le reconnut.

—Evil ? demanda-t-il.

—Mort ! répondit Tranquille.

Evrard lui serra la main, et lui fit signe de le rapprocher d'Alice étendue à quelques pieds de lui.

Quand ils furent à côté l'un de l'autre, Evrard enlaça de ses bras le corps de sa chère femme et le pressa sur son cœur dans une étreinte suprême. Elle tressaillit, ouvrit les yeux et lui sourit ; leurs lèvres se cherchèrent, et leur vie s'exhala dans un dernier baiser.

ÉPILOGUE

Après l'expédition des Trois-Rivières, les restes de la petite armée du général Thomas s'étaient enfuis à Sorel pour y rejoindre le général Sullivan. Les troupes du roi s'y étant rendues le 14 juin, les Américains évacuèrent Sorel et se retirèrent sur Chambly. Mais Burgoyne, qui commandait en second l'armée anglaise, les suivait de près, et l'armée américaine dut faire sauter le fort pour se retrahir sur Saint-Jean, dont il lui fallut déloger aussi pour se replier successivement sur l'Île-aux-Noix, sur Crown-Point et enfin sur Ticonderoga " d'où elle était partie huit mois auparavant et où elle revenait après une campagne dont les succès et les défaites avaient varié suivant les changements des Canadiens " (1).

Après avoir jeté les Américains hors des frontières, les Anglais lancèrent une flottille sur le lac Champlain. De leur côté les Américains s'empressèrent d'armer quelques vaisseaux. Les deux flottilles se rencontrèrent pour la première fois sous l'île de Valcourt, et le capitaine anglais Pringle fut forcé de battre en retraite devant Arnold. Mais deux jours plus tard Arnold fut complètement défait à son tour, et les troupes royales restèrent définitivement maîtresses du lac Champlain.

Ainsi finit la campagne de 1776. L'année suivante, Burgoyne envahit les provinces révoltées, où, après plusieurs alternatives de victoires et de défaites, il finit par être entouré par seize mille hommes sur les hauteurs de Saratoga, et obligé d'y mettre bas les armes avec les cinq mille huit cents soldats qu'il commandait, ce qui acheva d'assurer l'indépendance des États-Unis, que le Congrès avait hautement proclamée dès le 7 juin 1776.

Un an après que les Américains avaient évacué le Canada, l'on pouvait voir errer dans les rues de Québec un malheureux, objet de pitié pour les uns et de raillerie pour les autres. Vieilli, cassé encore plus par le chagrin et les remords que par l'âge, tout le jour ce corps sans âme s'en allait par la ville, cherchant et sa raison

(1) Garneau.

absente et quelqu'un qu'il ne devait plus revoir. Voyait-il de loin onduler la taille souple de quelque jeune femme, il pressait le pas pour la rejoindre et s'arrêtait devant elle en la dévorant d'un regard hébété. Sans doute lui restait-il encore une lueur d'intelligence, mais une seule ; car en ne reconnaissant pas celle que, dans son idée fixe, il allait chercher toujours, il baissait la tête et reprenait sa marche inquiète. Ses poursuites incessantes, les yeux hagards qu'il promenait sur elles, effrayaient les femmes qui tâchaient de l'éviter d'aussi loin qu'elles le voyaient venir.

Les gamins, toujours sans pitié, s'attroupaient derrière lui en le raillant sur sa folie et le désordre de ses vêtements qui tombaient en haillons. Quand il se retournait pour les menacer de sa canne, les pierres commençaient à pleuvoir sur lui, tandis que les chiens, excités par ses clameurs, le poursuivaient en aboyant à ses talons.

Malgré ces huées, ces pierres et ces menaces, le misérable n'en reprenait pas moins chaque jour son pénible pèlerinage de la veille. Si vous eussiez demandé aux passants le nom de cet infortuné qui finit, après plusieurs années de souffrances, par achever de rendre l'âme dans sa maison déserte, on vous eût dit que c'était Nicholas Cognard qui cherchait sa fille perdue par la coupable ambition d'un père dénaturé.

Enfin, voici, en peu de mots, la relation d'un fait qui est le dénouement naturel de notre récit. Cet événement, mystérieux et terrible, arrivé à la Pointe-du-Lac en 1777, frappa tellement la population de l'endroit que l'on en parle encore aujourd'hui. Demandez plutôt à quelque vieillard de la Pointe-du-Lac, des Trois-Rivières ou des environs, et voici ce qu'il vous racontera, pour l'avoir appris de son père qui, lui, en avait eu connaissance.

Dans la nuit du huit juin 1777, un an jour pour jour après l'attaque et la défaite des Américains aux Trois-Rivières, le fils aîné de ce même Antoine Gauthier, qui avait si bien joué les Bostonnais, revenait d'une maison voisine où il avait passé la veillée. C'était un jeune gars dont le cœur s'éveillait à l'amour et qui allait chaque soir pousser de gros soupirs auprès de la fille du voisin.

Il s'en revenait donc le cœur épanoui et chantant à plein gosier, selon l'habitude des paysans lorsqu'ils marchent seuls le soir par la campagne, quand il aperçut, à quelques pas de la maison paternelle un homme qui descendait vers la grève en courant. Intrigué, le jeune homme s'arrêta pour épier l'inconnu et le suivit tout en ayant soin de se tenir à distance. Arrivé sur la grève le personnage mystérieux rejoignit trois autres individus qu'on entrevoyait confusément dans l'ombre et qui devaient l'attendre ou l'avoir précédé de bien près. Tous les quatre se jetèrent aussitôt dans

une chaloupe et s'éloignèrent à force de rames en gagnant le large.

—Encore des voleurs de moutons ! murmura le jeune homme. C'est dommage que j'aie été seul ; on aurait pu pincer ces gars-là !

Il remonta vers son logis tout en prêtant une oreille distraite au bruit cadencé des rames, qui se perdait peu à peu dans l'éloignement.

A sa grande surprise, quand il toucha le seuil, la porte de la maison de son père était entr'ouverte, et il lui sembla entendre un gémissement qui venait de l'intérieur. Alarmé, il prêta l'oreille, mais n'entendit plus rien.

—Bah ! je suis fou, pensa-t-il. Le père aura oublié de fermer la porte et je viens de l'entendre ronfler.

Il se faisait ces réflexions pour se rassurer quand il entra. Il n'avait point fait trois pas dans les ténèbres qu'il mit le pied sur un corps étendu par terre. Il recula de surprise et tressaillit. Et puis il se pencha, tâta le corps, reconnut son père. Horreur ! sa main en se promenant sur la tête de celui qui gisait à ses pieds, s'enfonça dans une blessure profonde qui trouait le crâne, et il lui dégoutta des doigts un liquide chaud, épais et âcre qui devait être du sang !

Il fut épouvanté.

—Papa ! cria-t-il.

Rien ne lui répondit qu'un silence de mort.

Saisi des plus sinistres pressentiments, il fit deux pas de côté pour s'approcher d'une table où il était accoutumé de trouver un briquet et de l'amadou pour allumer la chandelle qu'on lui laissait sur la table, quand il sortait le soir. Son pied s'appuya en plein sur une poitrine humaine. C'était une femme, c'était sa mère !

Eperdu d'épouvante, il s'élança hors de la maison en jetant des cris de terreur.

Il courut chez le plus proche voisin qui était couché mais qui ne fut pas lent à se lever en entendant le vacarme que l'on faisait dans sa porte. Encore à moitié endormi il vint ouvrir en grommelant ; mais quand il demanda au jeune homme ce qui l'amenait à pareille heure, celui-ci, qui avait à peine eu la force de lui crier son nom, ne put parvenir à lui répondre. Les dents lui claquaient dans la bouche. L'autre intrigué, comme bien on pense, fit aussitôt de la lumière. La figure qui lui apparut dans le cadre de la porte avait une telle expression d'effarement, une pâleur telle qu'il en resta lui-même tout saisi.

—Mais, pour l'amour de Dieu ! qu'est-ce que tu as donc, Jean, lui demanda-t-il.

—Porte ouverte.... chez nous, balbutia le jeune homme, père étendu dans la place..... mère aussi..... du sang.... Regardez....

Du sang, il en avait jusqu'au poignet.

—Vite, Pierre, Baptiste, levez-vous ! cria le maître à ses garçons. Ceux-ci, qui étaient éveillés déjà, se montrèrent aussitôt.

—Allume le fanal, Pierre, dit le maître.

L'instant d'après ils sortaient tous les quatre.

Quand ils pénétrèrent dans la maison de Gauthier, un spectacle épouvantable s'offrit à leurs yeux.

A deux pas de l'entrée le maître de la maison, Antoine Gauthier, la tête fendue jusqu'aux yeux, gisait dans une mare de sang.

Tout à côté sa femme était étendue, le crâne ouvert, morte aussi.

Au fond de la pièce il y avait un autre cadavre, celui du plus jeune fils de Gauthier, garçon de douze ans ; comme les autres il avait la tête fracassée, de plus son bras gauche était coupé par le milieu et ne tenait plus que par un lambeau de chair.

En travers d'une porte qui donnait sur la seconde pièce, le cadavre de la fille de la maison barrait le passage.

Enfin, au fond de cette chambre, on trouva la servante, robuste paysanne, aussi assassinée. Mais celle-ci avait dû défendre sa vie avec acharnement. Une table derrière laquelle elle avait cherché un abri, était fendue, cassée en pièces. Quant au corps de la pauvre fille il était criblé de coups. Les bras, les épaules, la tête, étaient coupés, hachés, broyés affreusement.

A la largeur, à la profondeur des blessures, on reconnut que le meurtrier s'était servi d'une hache.—On la retrouva effectivement le lendemain matin, près du seuil de la porte.

Le père avait dû être assommé le premier, à l'improviste, en ouvrant la porte. Quant au jeune garçon, il avait été frappé sans doute comme il accourait appelé par les cris de ses parents. Averti du danger il avait dû s'avancer le bras gauche instinctivement levé pour parer les coups. La hache en s'abattant lui avait d'abord coupé le bras et puis brisé la tête.

La jeune fille s'était certainement évanouie avant que de recevoir le coup fatal ; elle était tombée à la renverse et la hache de l'assassin avait porté en plein visage, fracassant l'os frontal qui était complètement séparé du crâne.

Pour ce qui est de la servante, le bruit sinistre des coups de hache, les cris et les lamentations des victimes, lui avaient donné le temps de se mettre sur ses gardes. Elle avait lutté de toutes ses forces et il avait fallu plusieurs coups pour l'abattre.

Comme il n'y avait pas eu un seul objet enlevé, et que, à part les désordres occasionnés par la lutte des victimes, il n'y avait rien

de dérangé dans la maison, il était évident que le vol n'avait pas été le mobile de ce crime épouvantable.

La trahison de Gauthier étant bien connue de tous, on estima que les Américains avaient fait le coup pour se venger. Telle est encore aujourd'hui l'opinion des gens de l'endroit.

Cependant, les circonstances mystérieuses de ce crime ne font-elles pas soupçonner que l'idée d'une vengeance particulière dut plutôt inspirer cette effroyable tuerie ? Tout en acceptant peut-être l'aide des Américains chez lesquels il s'était réfugié depuis qu'ils avaient laissé le Canada, Tranquille n'avait-il pas voulu venger personnellement la mort de ses maîtres ?..... Toujours est-il que jamais ni Célestin ni sa femme ne reparurent ostensiblement dans le pays.

JOSEPH MARMETTE.

Québec, Octobre 1875.

PONTGRAVÉ

Ouvrons l'histoire de la colonisation du Canada. A la première page apparaît la figure attrayante de Samuel de Champlain. Elle prend tout l'espace dans ce cadre encore petit et déborde pour ainsi dire au dehors. De quelque côté que l'on retourne ou que l'on renverse la page, toujours Champlain se retrouve au sommet. Grands noms de noblesse ou titre pompeux, aventuriers habiles : le marquis de la Roche, Chauvin, le commandeur de Chastes, Pontgravé, de Monts, Poutrincourt, madame de Guercheville, le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour, tous, à l'exception du cardinal de Richelieu, s'effacent devant la persévérance, l'activité, le patriotisme du fondateur de Québec. Ils ne sont strictement que des aides, des auxiliaires, des outils, des lieutenants ou seconds rôles, tandis que Champlain reste l'âme de tout le mouvement. Lui seul pouvait surmonter un par un, durant plus d'un quart de siècle, autant d'obstacles qu'il en fallut pour décourager cinquante marchands, dix coureurs d'aventures et quatre ou cinq princes du sang.

Aucune tache ne ternit cette belle mémoire. Dévoué à une noble cause, il l'a servie jusqu'à la mort. Ses travaux ont été une semence extraordinaire. Le nom de Champlain résume tout le commencement de notre histoire.

Mais si nul de son groupe ne peut lui être comparé, il n'en est pas moins curieux de suivre attentivement et comme jour par jour, quelques-uns de ses fidèles. Parmi ceux-là, je choisis de préférence le sieur de Pontgravé parcequ'il a été un plus longtemps en compagnie de Champlain et qu'il me semble avoir eu plus que les autres ce sentiment particulier d'amour du nouveau pays qui est devenu la patrie canadienne.

I

Au temps où le roi Henri IV signait le traité de Vervins (1598) qui ramenait en France la concorde et la paix disparues depuis le

commencement des guerres de religion, quelques navigateurs se mirent à penser que l'heure n'était pas mal choisie pour occuper la cour et le commerce de certaines terres inconnues de l'Amérique du Nord à travers lesquelles venait aboutir à la mer Atlantique le fleuve Saint-Laurent, grand chemin royal dont les sources placées à des distances fabuleuses n'avaient jamais été visitées par les européens. La voie de la Chine et du Japon devait, croyait-on, se rencontrer par-là en ligne plus ou moins droite. A part cette idée il en existait une autre, celle des négociants qui savaient déjà ce que valaient les fourrures de la Nouvelle-France et qui cherchaient à s'en assurer le trafic.

Voyons un peu :

De 1541 à la fin du siècle, les neveux de Jacques Cartier et de rares traiteurs avaient seuls remonté le fleuve. Dans l'état d'instabilité chronique des affaires de France, la découverte du pilote malouin n'avait pu porter d'autre fruit.

Les armateurs de Saint-Malo équipaient sans éclat ni signature officielle des navires de traite qui s'avançaient dans le golfe ; les Basques abordaient sur les bancs de Terre-neuve, mais ces gens étaient de la ribaudaille, ignorée en haut lieu.

Il s'en suivait que ni la cour, ni la France ne tenaient compte du Canada ; ne le connaissaient pas même de nom, et que lorsqu'il était question des pays d'Amérique l'esprit se reportait sur les colonies espagnoles, ou la Floride ou le Brésil, et c'était tout. De colonisation proprement dite, il n'en était pas parlé.

Les marchands de St. Malo étaient entreprenants. Leurs navires se chargeaient de riches cargaisons dans les terres du golfe. Les neveux de Jacques Cartier voyaient cela d'un œil jaloux et luttaient contre les Malouins pour garder la traite toute entière à eux. On eut dit à voir cette concurrence que les castors du Canada pouvaient tenir tous dans la forêt de Fontainebleau et ses pêcheries dans un étang à mettre des poissons rouges.

Le marquis de la Roche ne laissa ni à une faction ni à l'autre la chance de devenir maîtresse de la situation. En grand seigneur qu'il était, il passa par-dessus les manants, se fit pourvoir d'une patente exclusive et mit à la voile.....pour aboutir à la catastrophe de l'Ile de Sable (1578).

Le champ resta ouvert aux Basques, aux Malouins et aux autres. A tout venant beau jeu.

Va sans dire par exemple que si une patache malouine rencontrait quelque part un flibot monté par des protestants français, on échangeait plus de coups que de compliments. La France, telle que nous la connaissons, n'existait pas encore. D'une province à

l'autre on se faisait la guerre. Les antipathies à main armée se partageaient le royaume ; le roi n'était roi que sur le territoire où il pouvait mettre le pied..... et encore !

Le Canada, destiné à subir tant de guerres et de misères, ne pouvait en commencer trop jeune l'apprentissage. La première notion des peuples civilisés qu'eurent les naturels de l'Acadie et des bords du golfe fut par le spectacle d'agressions sanglantes entre ces étrangers venus de si loin et qui ne respiraient que la haine et le meurtre les uns envers les autres. Quand les missionnaires arrivèrent prêcher la mansuétude, la charité et l'amour, ils eurent à lutter contre ces scandales qui témoignaient aux sauvages combien peu les hommes des grands canots (navires) s'aimaient et se pardonnaient leurs divergences d'opinion.

II

La paix rétablie dans le royaume (1598) faisait présager des jours prospères pour le commerce, les découvertes et même pour des habitations lointaines. Après avoir déposé les armes, il était à croire que les seigneurs et les hauts barons se laisseraient tenter par la perspective d'acquérir et de l'honneur et des richesses dans un genre nouveau d'emploi qui avait lui aussi son caractère chevaleresque. Or, à cette époque où le souverain faisait toute la loi, quand il la faisait, une entreprise un peu importante n'allait pas sans son consentement ou tout au moins celle de ses favoris. Voilà pourquoi de la tranquillité qui suivit le traité de Vervins et rendit la cour à elle-même, on eut lieu de supposer qu'il naîtrait un désir de protéger les navigations d'outre-mer et le trafic qui en découlait. Le simple commerçant l'espérait pour en tirer son bénéfice. D'autres, aux vues plus élevées, calculaient l'extension de la puissance navale et coloniale de la France, et n'étaient pas les moins actifs dans leurs démarches.

III

Parmi ces derniers, remarquons le sieur de Pontgravé, négociant notable de St. Malo, fort entendu aux voyages de mer, ayant plusieurs fois fréquenté la "rivière de la grande baie" (le St.Laurent), et rapporté des pelleteries en échange de ses marchandises.

Champlain a plus d'une manière d'écrire le nom de Pontgravé : "le sieur du Pont... ayant su du Pont Gravé... le dit Pont-gravé... le sieur de Mons les envoya au Pont... le sieur du Pont surnommé Gravé (gravé, peut-être marqué de la petite vérole, picotté)... ce fut

occasion d'en parler au Pont-gravé... le Pont arriva... je priai le Pont... le pilote de Pont-gravé... Robert Gravé, fils du sieur du Pont... le Pont-gravé et moi discourûmes..."

Le père Biard et Lescarbot écrivent : " Pontgravé " et " du Pont." La capitulation de Québec en 1629, porte pour signature " Champlain " et " Lepont." Dans la réponse faite à cette pièce on lit " du Pont " et " Dupont gravé." Il y a dans ces nombreuses variantes des noms pour toute une tribu.

Pontgravé était né en 1554 et Champlain en 1567 ; ces dates résultent des recherches des abbés Laverdière et Casgrain. Sagard dit (p. 981), qu'en 1629 Pontgravé avait plus de soixante et dix ans.

IV

La paix était à peine signée que le marquis de la Roche reparut et obtint une commission dans laquelle il était explicitement dit que les marchands de St. Malo n'avaient plus aucun pouvoir pour faire la traite, etc. Le pauvre marquis n'eut pas même la consolation de lever l'ancre, on ne sait au juste pourquoi. La situation resta la même.

Le roi Henri n'était pas le moins du monde hostile aux projets touchant le Canada, mais le cher homme était trop pingre pour y risquer un seul écu blanc. Il aurait volontiers couvert de sa signature une patente sollicitée par quelqu'un de son entourage, pourvu que cela ne dût rien lui coûter.

C'est alors (1599) que Pontgravé, désireux de mettre la main sur le trafic des pelleteries, va en cour rechercher quelqu'un d'autorité et de pouvoir auprès du trône, et se fait accorder un privilège en règle, qui lui donne l'exploitation du fleuve Saint-Laurent, à l'exclusion de toute autre personne qui ne serait pas de sa compagnie, et ce à charge par lui d'établir dans le pays des familles et d'y élever un fort.

Armé de ce monopole, Pontgravé eut bientôt préparé son entreprise. Il s'adressa à Pierre Chauvin, de Honfleur, en Normandie, capitaine de la marine royale, homme très-expert en son art, de plus ayant servi Henri IV dans l'armée catholique quoiqu'il fut huguenot, ce qui lui donnait un certain poids aux yeux du monarque et fut la cause qu'on le désigna, paraîtrait-il, à Pontgravé pour être son associé principal. Le roi, qui avait pleine confiance en Chauvin n'hésita pas à le revêtir d'autant de pouvoir qu'il en exigeait pour son trafic et pour chasser du fleuve et des bords de la mer les autres français qu'il y trouverait. Grande faute qui

s'est répétée et qui, je crois, n'a produit aucun bien en aucun lieu, mais beaucoup de mal partout.

Il n'en coûtait rien à la couronne. Les associés prenaient toutes les dépenses à leur charge. Restait à savoir si la commission serait exécutée jusqu'à la dernière clause, ce dont Pontgravé ne goûtait point, comme il le prouva ; il n'en était pas ainsi de Chauvin qui ne visait qu'à la traite et pas du tout à créer des établissements, bien qu'il parlât sur tous les tons de mener cinq cents hommes commencer le peuplement de cette Nouvelle-France.

Plusieurs ouvriers de divers métiers s'embarquent en effet ; les vaisseaux quittent Honfleur et prennent la mer.

Jusque là, Chauvin avait tout commandé. Une fois sorti du port, il passe un bâtiment à Pontgravé avec le titre de lieutenant ou second capitaine de la flotte. C'était en 1599, de bonne heure au printemps.

A Tadoussac, rendez-vous annuel des sauvages et des traiteurs français, "ils délibérèrent d'y faire une habitation ; lieu le plus désagréable et infructueux qui soit en ce pays....." Chauvin tenait pour Tadoussac, contrairement au sieur de Monts, qui l'avait suivi par plaisir, et qui appuyait le projet de Pontgravé de se rendre en un climat meilleur, "car s'il y a une once de froid à quarante lieues amont le fleuve, il y en a une livre à Tadoussac," a dit Champlain. C'était là néanmoins que Chauvin voulait bâtir un logis, et laisser des hommes en hivernement ; son idée ne se tournait que vers la traite, tandis que Pontgravé, fidèle à ce qu'il semble au double but de la commission royale, persistait à se rendre près du lac St. Pierre (1), au lieu appelé les Trois-Rivières, où les sauvages l'avaient accueilli avec empressement et avaient fourni une traite abondante à ses vaisseaux. Sur ce, la discorde éclata. Non-seulement les deux chefs étaient de religions contraires (bon moyen d'évangéliser les idolâtres !) mais ils ne s'entendaient nullement sur l'article des obligations contractées envers le roi. L'affaire, en un mot, était aussi mal conduite que possible. L'introduction de Chauvin dans l'entreprise de Pontgravé paralysait les efforts de celui-ci du côté de la colonisation et sous le rapport de la conversion des sauvages, si toutefois ce point occupait Pontgravé.

On édifia donc à Tadoussac une cahute en cloisonnage de quatre toises sur trois, et de huit pieds de haut, "une maison de plaisance," dit Champlain sans badiner, où seize hommes furent laissés pour l'hiver. Chauvin, Pontgravé, de Monts s'en retournèrent en France (2).

(1) Ce nom a été donné plus tard.

(2) *Œuvres de Champlain*, 694-9. Ferland, *Cours*, 1. 58-61.

V

Pontgravé, dit M. Moreau, "forma le projet d'une société qui exploiterait à son profit les richesses de la mer et de la terre dans ces parages, mais, à l'exemple de Cartier, il porta principalement son attention sur le golfe et le fleuve de St. Laurent. Toutefois, c'est sa féconde initiative qui a été plus tard l'occasion de la découverte et de la colonisation de l'Acadie. Il a de plus eu le mérite de donner l'exemple de ces associations de navigateurs et de marchands auxquelles le gouvernement lui-même a eu recours quand il a voulu imprimer une impulsion plus vive au mouvement de nos colonies américaines; mais on doit lui reprocher d'avoir toujours eu moins en vue les avantages d'une fondation stable, d'un établissement solide, que les profits actuels de son industrie (1).

Ce jugement, qui place avec raison Pontgravé au-dessous de Champlain, n'en montre pas moins Pontgravé comme un caractère digne de fixer l'attention. Il suffit de se rappeler ce que l'on ne faisait pas ou ce que l'on refusait de faire en France pour prendre un pied-à-terre définitif en Canada, alors que Pontgravé consacrait sa vie et une ardeur qui ne se démentit jamais au service de cette cause nationale incomprise. S'il a espéré y faire fortune, évidemment il était moins désintéressé que Champlain, mais son rôle n'est pas sans conséquence ni mérite.

Chauvin retournant à Tadoussac l'année suivante (1600) trouva ses hommes morts de froid et de faim ou dispersés parmi les indigènes. La traite était tout son objet; il fit un autre voyage en 1601, après quoi il tomba malade et mourut. Pontgravé ne paraît pas avoir agi de concert avec lui dans les deux dernières années.

VI

Le sort voulut que le commandeur de Chates se constituât le continuateur de l'entreprise, avec approbation du roi bien entendu. C'était heureux, car outre que la chose demandait force écus sonnants à part la confiance de Sa Majesté, ce qui ne manquait pas au commandeur, celui-ci était encore bon catholique et franchement disposé à remplir les conditions que Chauvin avait méconnues. Il eut pour le soutenir une compagnie de gentilshommes et de négociants de Rouen et d'autres lieux.

Parcequ'il avait l'expérience des erreurs du passé, et qu'il était

(1) *Histoire de l'Acadie*, 11-2.

homme d'expédient, Pontgravé reçut à ce propos commission du roi pour diriger la traite de Tadoussac, puis explorer le pays jusqu'au sault Saint-Louis, au-dessus de Montréal et faire rapport. La traite, la conversion des sauvages, la découverte, l'établissement de colons français étaient la raison de l'entreprise.

L'homme véritable qui devait imprimer son cachet à ce mouvement ainsi qu'à tant d'autres, allait se montrer. Samuel de Champlain revenait des Indes avec une réputation d'explorateur émérite. M. de Chastes lui proposa de servir son dessein, ce qui fut accepté, ensuite ratifié par Henri IV qui voulut avoir de Champlain un rapport spécial de ses découvertes et observations en la Nouvelle-France. Il quitta Paris porteur d'une lettre du secrétaire du roi le recommandant à Pontgravé. Le vaisseau mit à la voile au printemps de 1603.

Pontgravé ramenait de France en Canada deux sauvages de Tadoussac que lui-même ou d'autres Français avaient conduits à la cour, et qui revenaient enchantés de tout ce qu'ils avaient vu ainsi que de la manière dont on les avait traités (1). L'automne de la même année, quand il reprit le chemin de la France, on lui confia un jeune garçon qui voulait voir la ville où il y a autant de monde que de feuilles sur les arbres de la forêt. Quel contraste entre cette affection des Français pour les Indiens et les brutalités sans nom des Espagnols !

VII

La réunion de deux personnes comme Champlain et Pontgravé, fut un bonheur pour le Canada. A partir de 1603, ils consacrèrent leur existence, conjointement, à la fondation d'une colonie sur les rivages de l'Atlantique, puis dans l'intérieur des terres, à Québec. Nous les suivrons.

De Tadoussac, la traite étant en partie terminée, ils firent route ensemble vers le haut du fleuve, afin d'examiner les lieux les plus favorables à une habitation. En passant, Champlain décrit Québec :

“ Nous vîmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un détroit de la dite rivière du Canada, qui a quelques trois cents pas de large. Il y a à ce détroit, du côté du nord, une montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtés ; tout le reste est un pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres, comme chênes, cyprès, bouilles, sapins et trembles, et autres arbres fruitiers sauvages et vignes ; qui fait qu'à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres.”

(1) *Œuvres de Champlain*, xvj, xvij et 119.

Qui eut dit alors à Champlain qu'un jour ce nom de Québec serait inséparable du sien! Le site devant lequel il passait sans pressentiment était destiné à devenir le cœur d'une colonie immense et à laisser dans l'histoire de l'Amérique du Nord une trace que peu de villes célèbres de l'ancien monde ont marqué dans les annales de leur temps.

VIII

De Québec aux Trois-Rivières, il décrit minutieusement les bords du fleuve, sans parler des sites où pourraient être placés des forts, comptoirs, ou habitations, non plus qu'à Québec.

“Aux Trois-Rivières, il commence d'y avoir température de temps quelque peu dissemblable à celui de Ste. Croix (1), d'autant que les arbres y sont plus avancés qu'en aucun lieu que j'eusse encore vu..... En cette rivière (2), il y six îles (3), trois desquelles sont fort petites, et les autres de quelque cinq ou six cents pas de long, fort plaisantes et fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a une au milieu (4) de la dite rivière qui regarde le passage de celle (5) de Canada, et commande aux autres (6) éloignées de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas. Elle est élevée du côté du sud (7) et va quelque peu en baissant du côté du nord (8). Ce serait, à mon jugement, un lieu propre à habiter, et pourrait-on la fortifier promptement, car sa situation est forte de soi, et proche d'un grand lac (9) qui n'en est qu'à quelque quatre lieues; lequel (10) joint presque la rivière de Saguenay, selon le rapport des sauvages, qui vont près de cent lieues au nord et passent nombre de sauts, puis vont par terre quelques cinq ou six lieues et entrent dans un lac (11) d'où le dit Saguenay prend la meilleure part de sa source, et les dits Sauvages viennent

(1) Achelacy de Jacques Cartier, à moitié chemin entre Québec et les Trois-Rivières.

(2) Le St. Maurice, qui jusque vers 1700, a porté le nom de “Rivière des Trois-Rivières”. Cartier l'avait appelée *Fouez* ou *Foix*; les Sauvages *Metaberoutine*, c'est-à-dire la décharge des vents.

(3) Dans l'embouchure du St. Maurice. Deux d'entre elles avancent jusqu'au fleuve, ce qui donne au St. Maurice trois décharges ou chenaux. De là les *Trois-Rivières*.

(4) “Au milieu” est exact, puisque le chenal droit est de beaucoup plus large que ceux du centre et de gauche.

(5) Qui regarde ou qui s'avance vers le fleuve St. Laurent ou rivière du Canada.

(6) Il y a tout lieu de croire, en effet, que l'île St. Quentin était élevée dans sa partie sud-est et que le fleuve l'a rasée au point où elle se voit de nos jours.

(7) Sud-est.

(8) Dans le St. Maurice, tandis que l'extrémité qui fait face au fleuve était élevée.

(9) Le lac St. Pierre.

(10) Il faut lire “lequel lieu des *Trois-Rivières* joint presque la rivière du Saguenay par la rivière des *Trois-Rivières*,” car en effet le St. Maurice a ses sources sur les mêmes hauteurs que plusieurs des rivières qui se déchargent dans le lac St. Jean, considéré comme la source du Saguenay.

(11) Le lac St. Jean.

du dit lac à Tadoussac. Aussi que l'habitation des Trois-Rivières serait un bien pour la liberté de quelques nations (1) qui n'osent venir par-là, à cause des Iroquois leurs ennemis, qui tiennent toute la dite rivière de Canada bordée; mais étant (2) habité, on pourrait rendre les dits Iroquois, et autres Sauvages amis, ou à tout le moins, sous la faveur de la dite habitation, les dits Sauvages (3) viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le dit lieu des Trois-Rivières et un passage (4). Toute la terre que je vis à la terre du nord (5) est sablonneuse."

Dans toute cette première relation de Champlain, on ne trouve aucun autre projet d'établissement que celui des Trois-Rivières. Ni Tadoussac, ni Québec, ni Montréal, tous lieux où il s'arrête et qu'il décrit, ne paraissent lui inspirer cette pensée. Si le fondateur du Canada a d'abord été captivé par la vue du site des Trois-Rivières au point de vouloir y fixer la première habitation de la colonie, nous pouvons croire à bon droit que Pontgravé ne fut pas étranger à ce plan.

Les trifluviens doivent à la mémoire de Pontgravé une marque de respect, quand ce ne serait que de placer son nom au coin d'une rue (6).

Se rendre au sault Saint-Louis; essayer, mais en vain, de le remonter; redescendre à Tadoussac, retourner en France, et y apprendre la mort du commandeur de Chastes—telle est l'histoire du reste de la saison (7).

IX

Le sort du Canada était bien aventuré avec des protecteurs qui mouraient si vite ou qui naufrageaient si aisément.

Henri IV, rempli de bonnes intentions en toute chose, aurait vu d'un œil favorable ses sujets s'établir dans le nouveau pays, mais partageant aussi les préjugés de cette époque essentiellement européenne, il ne croyait pas devoir saigner sa cassette pour si petite affaire.

Sully, son ministre, pensait autrement. C'est-à-dire qu'il était

(1) Les Attikamègues, sans doute, peuple timide, qui ne descendit aux Trois-Rivières que près de trois ans après la fondation du fort [1637].

(2) "Mais ce lieu étant habité."

(3) Les Sauvages du haut St. Maurice, tels que les Attikamègues.

(4) Un endroit très-fréquenté, un point de repère pour les partis de chasse et de guerre. C'est ce que nous apprennent les traditions.

(5) La terre nord du fleuve, entre la banlieue des Trois-Rivières et Batiscan, où Champlain avait interrompu sa description du sol proprement dit.

(6) Au moment d'aller sous presse, on nous apprend que le Conseil-de-Ville vient d'exécuter ce projet.

(7) *Œuvres de Champlain*, p. XIX p. 70.

encore pire que son maître. Il ne voulait pas que l'on tentât de fonder des colonies, prétextant que le Français, né Parisien ou Normand ne deviendrait jamais Canadois. Comme il s'est trompé!

Cependant, ceux qui avaient trafiqué avec les sauvages de Gaspé et de Tadoussac tenaient à ne pas perdre la boule qu'ils avaient en main comme on dit de nos jours. Le sieur de Monts, déjà nommé, crut que son tour était venu de se faire passer le monopole de la traite. On le lui donna.

Pierre du Gua ou du Guast, sieur de Monts, gouverneur de Pons, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, huguenot et bon serviteur du Béarnais pendant la Ligue, était fort aimé de celui-ci pour ses services. Il devait être parent du capitaine du Guast, favori de Henri III qui fut chargé, en 1588, de tuer le cardinal de Guise. Ce dernier du Gast était selon Brantôme "l'homme le plus accompli de son temps," et d'après la première femme de Henri IV, "un corps gâté de toute sorte de vilenies, qui fut donné à la pourriture, et son âme au démon à qui il en avait fait hommage." Il fut assassiné dans son lit, vers 1600, à la suite d'intrigues de cœur; Desportes fit sur sa mort un sonnet passable qui se termine par ces vers :

Enfin, la nuit, au lit, faible et mal disposé,
Se vit meurtrir de ceux qui n'eussent pas osé
En plein jour seulement regarder son visage.

Cela ne rappelle-t-il pas Casimir Delavigne disant des soldats de la vieille-garde morts à Waterloo :

L'ennemi les voyant couchés dans la poussière
Les regarda sans peur pour la première fois!

X

De Monts était bien vu au Louvre. Il offrit à Henri IV d'entreprendre à ses frais. Le roi, toujours faussement économe, ou plutôt chiche, topa volontiers. C'était pourtant l'époque où il jetait des demi-millions dans le tablier de mademoiselle d'Entragues pour se consoler d'avoir fait les couplets de: *Charmante Gabrielle*. La chanson valait mieux que la d'Entragues.

Il s'agissait cette fois d'exploiter l'Acadie principalement.

Le privilège embrassait aussi le fleuve du Canada et les côtes de la mer jusqu'à New-York. Ce mauvais grain de sénevê poussa si bien dans le terroir de la diplomatie que les français et les anglais se sont égorgés pendant deux siècles afin de délimiter leurs possessions respectives.

De Monts avait pour appui les marchands de Rouen et de La Rochelle. De leurs quatre navires il en envoya un à Tadoussac et en amena deux en Acadie bâtir une habitation sur l'île de Sainte-Croix, rivière des Etchemins, de concert avec Champlain, Poutrincourt et quelques gentilhommes. C'était au printemps de 1604.

Pontgravé, avec le quatrième navire qui portait une partie des provisions et des "commodités nécessaires pour l'hivernement" se mit en route le dernier, ayant instruction de se rendre au cap Canseau et vers l'île du cap Breton "voir ceux qui contreviendraient aux défenses de Sa Majesté touchant la traite des pelleteries et la pêche."

Ce n'était pas assez des anglais qui commençaient "à rôder les côtes" il fallait encore engendrer querelle aux français dispersés dans ces parages.

Les Basques notamment, faisaient depuis trois quarts de siècle au moins le commerce de la morue, sans s'inquiéter si cela convenait au roi de France et de Navarre. Leur courir sus et les traiter en voleurs était une injustice criante que les mœurs barbares de ces temps orageux peuvent expliquer mais non pas excuser.

Les assassinats, les empoisonnements, les violations de toutes sortes avaient tellement pris racine dans les habitudes des hautes classes que rien n'arrêtait les ambitions publiques ou privées.

De Monts captura chemin faisant un vaisseau français. Rendu à sa destination, le "mal de terre" tua trente-six de ses gens. La disette s'en mêla à son tour. Il dut expédier une chaloupe au devant de Pontgravé à Canseau, car de la venue du dernier navire dépendait désormais le salut de la petite colonie. A cette nouvelle, Pontgravé se hâta—sans toutefois oublier de mettre la main sur quelques Basques qui trafiquaient aux environs. Puis ayant débarqué ses marchandises au poste du sieur de Monts, il fit voile pour la traite de Tadoussac, avec les captifs et les vaisseaux qu'il avait pris, "afin que justice en fut faite" en France.

Ce joli commencement de colonie avait un autre côté assez étrange. Écoutons ce qu'en dit Champlain :

"Deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu, parmi les infidèles que l'on veut convertir. J'ai vu le ministre et notre curé s'entrebattre à coup de poing sur le différend de la religion. Je ne sais pas qui était le plus vaillant et qui donnait le meilleur coup, mais je sais très-bien que le ministre se plaignait quelquefois au sieur de Monts d'avoir été battu ; et ils vidaient en cette façon les questions de controverse. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir. Les Sauvages étaient

tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; et les Français, mêlés selon leurs diverses croyances, disaient pis que pendre de l'une et de l'autre religion."

Comme bénéfice clair, Champlain s'est souvenu quatre ans plus tard, en fondant Québec, qu'il n'était pas possible de réussir avec des éléments si disparates (1).

XI

Le "mal de terre" était le fléau des nouveaux hivernants. On sait qu'à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, il eut des effets désastreux. Ce devait être le scorbut, combiné de fièvres malignes. Les malades devenaient très-faibles, leurs jambes enflaient, devenaient noires et tachetées de sang; l'enflure finissait par gagner le haut du corps; les gencives pourrissaient et tombaient avec les dents. "Cette maladie durait deux ou trois mois entiers, et tenait les malades jusqu'à huit jours à l'agonie. Ceux qui en étaient atteints, répandaient une puanteur infecte." "Cette contagion est si universelle chez les Sauvages de notre connaissance, que je ne sais si aucun en a évité les atteintes."

Tels sont les témoignages des écrivains d'alors.

L'habitation de la rivière des Etchemins passait en conséquence, aux yeux de De Monts et de Champlain, pour être un site dangereux. Le "mal-de-terre," effrayait les Européens au-delà de toute mesure. Ils en mouraient "drus comme mouches" et la perspective d'un établissement de quelque valeur se faisait de plus en plus lointaine. Fort heureusement, le Pont, comme on appelait Pont-gravé, devait revenir de France à la prochaine navigation (1605). "Nous attendions nos vaisseaux à la fin d'avril."

On avisait en même temps au moyen de changer de lieu. La rivière des Etchemins ne pouvait servir de base d'opération. L'empire français en Amérique n'avait pas encore de capitale. Nous étions loin d'Ottawa.

De Monts décontenancé, ne recevant aucun secours, veut repasser en France. Le voilà si humble qu'il cherche à amadouer les pauvres pêcheurs dont il se faisait le tyran l'année précédente. Il désire profiter du départ de leurs navires pour revoir la France. De simples bateaux chargés de morues ne lui font ni honte ni chagrin. Cette fois, il ne songe pas à les capturer et à les faire

(1) Champlain, 157, 176, 706. Lescarbot, 450-52.

vendre aux enchères à son bénéfice. Le plus comique de l'affaire c'est que les pêcheurs, terrifiés par les ordonnances de Sa Majesté, s'éloignaient autant que possible de la baie Française (la baie de Fundy) où étaient logés les pirates à patente royale !

XII

Force fut donc à De Monts d'attendre.

Il attendit jusqu'au 15 juin (1605), moment où Pontgravé arriva sur une chaloupe, portant nouvelle que son navire était mouillé à six lieues de là, tout prêt à relever de sentinelle la troupe des hivernants, car il avait avec lui quarante hommes. "Ce fut au grand contentement d'un chacun, et canonnades ne manquèrent pas à l'abord, ni l'éclat des trompettes." Le lendemain, le vaisseau se montra.

Pontgravé fut fort désappointé. Pensant revoir une colonie prospère et vigoureuse, il ne rencontrait que fiévreux et gens désespérés, qui n'avaient pas même préparé de logements pour lui et sa suite.

Ste. Croix était vouée à l'abandon. Ce furent Pontgravé et Champlain qui choisirent le site de Port-Royal (maintenant Annapolis), célèbre dans les guerres de l'Acadie. Après que la nouvelle demeure fut préparée à l'automne, le sieur de Monts se délibéra de repasser en France, laissant Pontgravé pour son lieutenant, "lequel ne manque de promptitude, selon son naturel, à faire et parfaire ce qui était requis pour loger soi et les siens..... Le dit de Pont n'était pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs."

Champlain devait s'occuper de découvertes le long des côtes jusqu'à la Floride ; en attendant, il logeait avec Pontgravé, séparément des quarante-cinq hommes de Port-Royal, ce premier poste stable que les Français eurent dans le Nord de l'Amérique (1).

En France, le sieur de Monts eut à expliquer ses actes de piraterie. Poutrincourt me semble l'avoir assez peu soutenu dans ce pas difficile, car si d'un côté de Monts se vit retirer son privilège pour abus de pouvoir, le même Poutrincourt, qui l'obtint aussitôt, ne se montra ni tendre ni juste envers les pauvres pêcheurs Basques, Bretons et Normands qui avaient porté plainte au conseil du roi contre les gens de Sainte-Croix.

(1) Champlain, 193, 224-6. Lescarbot, 501-503.

Au printemps de 1606, Poutrincourt se dirigea donc vers l'Acadie. Il avait sur son navire Marc Lescarbot, avocat, poète, homme de loisirs. Voici le commencement de la pièce de vers que celui-ci écrivit à La Rochelle, avant de partir :

Après que la saison du printemps nous invite
A sillonner le dos de la vague Amphitrite,
Et cingler vers les lieux où Phébus chaque jour
Va faire, tout lassé son humide séjour,
Je veux ains que partir dire adieu à la France,
Celle qui m'a produit et nourri dès l'enfance ;
Adieu, non pour toujours, mais bien sous cet espoir
Qu'encores quelque jour je la pourrai revoir.
Adieu donc douce mère, adieu France amiable ;
Adieu de tous humains le séjour délectable...

Au milieu de l'été, Pontgravé repart pour la France avec ordre de capturer en passant au Cap Breton les pêcheurs qu'il y trouverait en contravention aux ordonnances. Quand on ne fait pas fortune à sa guise, on la fait comme on peut : avec du canon et des textes de lois (1).

BENJAMIN SULTE.

(1) Champlain, 229, 238, 257. Lescarbot, 573.

(à continuer)

AUTOUR DE MES LIVRES

Tous les goûts sont dans la nature, et c'est bien heureux, à cause des encombrements. On a vu des hollandais mourir de la tulipomanie, les artistes collectionnent des pipes sales et des vieilles armes, les russes passent leur vie à rechercher les tableaux les plus coûteux, les anglais mettent leur fortune sur le jarret d'un cheval, et les américains la mettent un peu partout. Chacun a son côté faible, sa petite exagération, son ridicule personnel.

Et, après tout, est-ce là un ridicule ? Où est la limite entre le goût et la manie ? Celle-ci n'est que l'exagération de celui-là. Mais à quel point le nom change-t-il ? Si on veut se faire absolument positiviste, on pourra prendre l'utile pour règle absolue ; mais alors que tout le monde laboure la terre et marche en sabots, qu'on anéantisse toute originalité, qu'on fasse passer l'humanité sous le même laminoir, que chacun s'impreigne des goûts de son voisin, que toutes les existences soient tirées au cordeau. Ça sera bien ennuyeux, mais le monde engraissera peut-être plus vite.

L'homme n'est pas fait seulement pour se nourrir, car certaines nations ont une cuisine tellement mauvaise qu'on serait, dans ce cas, forcé de croire qu'elles ont manqué leur vocation. Ne vaut-il pas mieux laisser chacun libre de suivre son inclination, sa petite folie, tant qu'elle ne casse pas les vitres du voisin ?

Du reste, il faut bien souffrir ce qu'on ne saurait empêcher. Il en a toujours été ainsi, et il n'est pas probable que le monde change beaucoup : il est devenu trop paresseux pour s'en donner la peine.

Si on voulait être un peu logique, et prendre les mots dans leur sens strict, si on essayait d'observer ce qui se passe dans le monde, on comprendrait que la folie n'a pas besoin de s'autoriser de l'apothéose d'Erasmus pour régner partout.

Les inventions les plus coûteuses ne réussissent le plus souvent qu'en proportion des dépenses nécessitées ou des quelques accidents de leur origine ou de leur existence. Les résultats généraux sont négligés. La science n'est le plus souvent que pure curiosité. Quand les plus coûteuses observations du passage de Vénus auront prouvé que le soleil est de cinq cents verges plus près de la terre qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent, en fera-t-il plus chaud en hiver ? On sera forcé de recommencer ses études d'astronomie, voilà tout ; et pourtant elles nous ont procuré assez d'agrément au collège. La poste et le télégraphe ont bien leurs mérites, mais tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de ne leur faire transmettre que de bonnes nouvelles, leurs avantages seront très-discutables. La chimie a inventé quelques remèdes pour la coqueluche et les cors, mais elle nous a donné l'arsenic et l'essence de musc ; la métallurgie fait des chemins de fer, lesquels ont fait naître les trains-télescopes ; elle nous a aussi gratifié du sabre-baïonnette et des canons Krupp. La navigation est si rapide et si bon marché que tout le monde voyage ; mais, comme revers de médaille, on a le mal de mer. Toute invention, toute institution a de bons et de mauvais côtés ; la perfection n'existe nulle part.

Pour comble de malheur, il est souvent très-difficile de dire où commence le bon, et où finit le mauvais : pure affaire d'opinion. Ce qui est de nécessité pour les uns, n'est qu'un luxe inexcusable pour les autres ; ce qui est un trait d'esprit ou un acte d'originalité d'un côté, serait un scandale chez le voisin : tout cela parce qu'il y a des hommes qui ont droit d'imposer leurs opinions et leurs goûts, et que les autres sont forcés de les subir. Est-ce bien juste ? Ces déshérités du sort doivent-ils voir leur condition rendue pire encore, par le ridicule constamment déversé sur leurs petits travers.

Toutes ces considérations n'ont qu'un but, c'est de me donner assez d'audace et de courage pour faire au lecteur un aveu qui n'est pas sans me coûter quelque peu : j'ai aussi mon faible ; je collectionne ! Je m'en accuse, sans m'excuser, sans même vouloir me corriger. J'ai la manie des livres ; je suis né bouquiniste. J'aime à voir, à palper ces chiffons transformés, couverts d'alternatives blanches et noires. Je ne me donne pas pour un homme de science ni d'érudition, je lis probablement moins que beaucoup d'autres ; mais je respecte le livre, quel qu'il soit ; je le révère, je le regarde comme un être mystérieux, doué de vie, de sentiment, puissant plus que tout le reste, capable des plus grands événements. Dans ses plis faits à la mécanique, je me représente la pensée qui circule, plus forte que la parole, puisqu'elle n'est arrêtée ni par le temps ni par les distances.

Ses plis contiennent la paix ou la guerre. Cette influence occulte, inconsciente, tient du surnaturel. C'est la voix du passé, les mémoires d'outre-tombe du monde entier, l'essence de la perfection scientifique des siècles les plus reculés, le résumé de la pensée humaine depuis que le souffle divin l'anime. Je me sens pris d'une révérence compliquée de terreur à la vue de ces bouquins, transmis de générations en générations, comme une condamnation du passé ou du présent, toujours comme un enseignement pour l'avenir. C'est le tableau du monde, avec toutes ses grandeurs et toutes ses bassesses. Là tous les secrets sont dévoilés, toutes les faiblesses sont mises à nues, toutes les grandeurs sont contrôlées, toutes les vérités et toutes les erreurs sont discutées, si elles ne sont pas toujours décidées.

Le livre est de plus un bon compagnon ; rien comme lui pour une causerie fine, piquante et animée. Vous écoutez ses confidences, vous lui faites les vôtres, et du moins vous êtes sûr de sa discrétion. Il n'ira pas répéter que vous avez pleuré sur la page qui vous rappelait un triste souvenir, ou que vous avez haussé les épaules à ce passage que l'auteur trouvait cependant si joli.

Est-ce Benjamin Franklin qui a déclaré qu'on ne devait acheter que les livres qu'on doit lire ? Est-ce qu'on lit un tableau, un diamant, le cœur d'une femme ? Pourtant, on a bien l'ambition de posséder tout cela. Lorsqu'on invite chez soi plus de dix personnes, on ne pense pas jouir de la compagnie de chacun ; mais on veut pouvoir le faire si le cœur nous en dit. C'est un luxe qu'on veut avoir à sa portée.

Un livre a aussi sa physionomie extérieure qui fait plaisir à voir ; le format, l'impression et la reliure qui sont la taille, le teint et la toilette du livre, qui ont leur caractère, leur cachet, la marque du goût et de l'idée. Certains avocats poussent l'enthousiasme de leur profession jusqu'à trouver belle la phraséologie des statuts anglais ; pourquoi le bibliophile serait-il indifférent à l'extérieur du livre ? Alfred de Musset ne doit pas avoir le même format que Bossuet, ni Laroche foucault celui de Racine. C'est un détail qu'on apprécie toujours, même quand on ne s'en rend pas compte. Ceux qui ne saisissent pas ces nuances ne sont pas dignes d'avoir des livres. Ils n'achèteront que des éditions coûteuses et uniformément dorées sur tranche. C'est le genre *shoddy* ; lorsque le goût fait défaut, on tâche d'y suppléer par du brillant et du riche. Pour ces profanes, le tableau n'est rien ; ils ne voient que le cadre. Ils ne comprennent pas pourquoi tous les livres n'ont pas le même format, et pourquoi tous les vers ne sont pas de la même longueur. Le livre de loi, de philosophie, d'histoire, se présente sous la forme

du grave in-octavo, reliure sombre, impression destinée aux gens qui portent des lunettes. Le roman, broché généralement parce qu'on ne le relit pas, doit pouvoir se mettre en poche, et cependant le caractère doit supporter la lecture en chemin de fer. Puis il y a ces petits bijoux de poésie, d'esprit, de malice, de fine observation, de philosophie aussi profonde dans l'idée que légère dans la forme, qu'on fait relier en maroquin, et qu'on lit au coin du feu en petit cercle, et chaque ligne soulève des commentaires à perte de vue.

Les anciens chevaliers saturés de noblesse jusqu'au bout des ongles, disaient qu'un gentilhomme ne devait pas rougir de servir de ses propres mains son roi, sa dame et son cheval. Le roi, c'était la patrie, le pays, les gloires nationales, les traditions; la dame, c'était l'amour, la galanterie, la vie dans ce qu'elle a de plus brillant et de plus attachant; le cheval personnifiait la bataille, la gloire, le sport, les tournois, et aussi un peu le salut, si on en croit Richard en collaboration avec Shakespeare. Les temps sont bien changés. On s'est étonné de la quantité des rois qui donnent leur démission; comme de simples conseillers municipaux; la femme est en voie de devenir électeur; quant aux chevaux, on les mange. La poésie est disparue de la vie, on ne chevauche plus qu'à travers des nuages de sale fumée; l'amour se fait par télégraphe; le cheval, le plus noble des animaux n'est plus que l'étalon de la vapeur.

Voilà pourquoi je suis devenu un enragé *laudator temporis acti*. J'aime à me reporter au temps où les hommes savaient faire autre chose que calculer des intérêts. Pour les anciennes institutions sociales, j'ai conservé le plus grand respect, et ce culte s'est reporté sur ces mes livres, amis intimes qui m'en offrent le tableau. Je les respecte, je les dorlote, je les courtise. Tout ce qui les concerne ne regarde que moi seul. Malheur au profane qui porterait une main imprudente sur leur enveloppe vénérée. Moi-même, je décide de la reliure à leur donner, j'enlève la poussière de leur tranche jaunie, je les place et les déplace pour varier les apparences de ma collection, peu nombreuse, mais qui me rappelle dans chaque détail quelque souvenir de bouquiniste. Cet exemplaire rare a été trouvé chez un brocanteur qui en faisait du feu; tel autre m'a été donné par un ami qui s'était aperçu de la convoitise avec laquelle je le regardais; un troisième a été conquis à l'enchère après une lutte acharnée où l'enthousiasme l'emporta sur la fortune. Tous ces souvenirs s'apprécient, ont une valeur, forment un lien d'attachement entre mes vieux amis et moi. Je me fais un devoir de leur rendre tous ces petits services d'affection qui n'ont de prix

que par la manière de s'en servir. J'envie parfois le sort des savants du Moyen Age qui étaient tenus de copier chaque ouvrage qu'ils désiraient étudier. Car alors on étudiait un livre, on ne se contentait pas de lire la table des matières. Combien ces volumes devaient avoir de prix ! Chaque feuillet représentait un travail, non-seulement de l'auteur, mais encore du lecteur. On avait passé de nombreuses veillées à déchiffrer un texte embrouillé, et on avait encore autant de peine à découvrir le sens après avoir deviné le texte. Mais on finissait par connaître l'auteur, on avait vécu avec lui pendant des semaines, des mois, peut-être des années, on s'identifiait avec lui, les plus ambitieuses visées de son intelligence devenaient familières, on l'aimait comme un ami et comme un maître.

Maintenant tout se ressemble. Les livres ont le même format, la même impression, le même brochage, ils coûtent le même prix. On ne peut pas imprimer soi-même sa bibliothèque, ni même la relier. On ne relit même pas ses livres.

Je ne déteste pas les ouvrages nouveaux, surtout quand ils me parlent des temps anciens. Et jusqu'où vient maintenant l'histoire ancienne ? A dix ans. Mais quand je me permets ce luxe des nouveautés littéraires, pour rien au monde je ne me refuserais le plaisir de couper les feuillets. Je me fais alors une illusion. Il me semble que l'auteur refuse de raconter ses petits secrets, et je me figure lui tirer les vers du nez, surtout s'il s'agit d'un poète. Ce simulacre de violation de domicile a presque l'attrait du fruit défendu. Dans toute sa pudeur du brochage, le livre est lettre close ; il me rappelle les forêts d'Amérique ; c'est la *terra incognita* que l'opération du couteau d'ivoire va mettre à découvert. J'éprouve en chambre les émotions de Christophe Colomb à la recherche de son continent. Et dans cette opération, il n'y a pas seulement de la curiosité ; il s'y mêle beaucoup de respect. Quand je pense que ces épanchements d'un grand cœur ou ces manifestations d'une intelligence supérieure sont passés dans les mains d'une foule de mercenaires, mains sales et ignorantes, qui les ont traités juste avec le même respect qu'ils accordent à l'*Almanach du Bon Laboureur*, cela me fait peine ; je vois une profanation.—Il y a là de plus pour moi une satisfaction. Je ne puis avoir la primeur de l'ouvrage, mais j'ai du moins celle de mon exemplaire. C'est très-singulier cette ambition de la priorité que possède ou qui possède tout le monde. On veut arriver là où personne autre n'est arrivé, on veut avoir ce que les autres n'ont pas ; le nouveau et le rare priment par la seule raison de leur nouveauté et de leur rareté. Il se mange plus de petits pois en hiver qu'en été, et c'est dans les pays du Sud qu'on

achète les plus jolies fourrures. Les reines de la mode se hâtent de mettre de côté leurs plus fantastiques créations, du moment qu'elles sont passées dans le domaine du public, et l'article d'occasion n'a jamais de valeur pour celui qui a le sens du *comme il faut*. La nouveauté, c'est la tentation générale, la tendance vers l'inconnu. Un autre trait du même phénomène se retrouve dans ce sentiment de priorité qui crée en nous des impressions que le temps ne suffit pas à déraciner. Un premier amour est généralement suivi de plusieurs autres, mais on ne l'oublie jamais, même lorsque les autres sont un peu allés où vont les vieilles lunes. Et un premier succès littéraire, professionnel, d'affaires, est-ce qu'on en perd jamais le souvenir?—N'est-ce pas dans cette impression générale qu'on trouve l'explication du droit d'aînesse?

Mais revenons au sujet de cet article. Mes livres ne sont pas nombreux, et plusieurs ont un caractère assez malingre. Je ne les en aime que davantage, comme une mère qui double son affection pour celui de ses enfants qui est plus chétif et plus laid. Elle veut offrir une compensation pour les mauvais traitements de la nature. Cependant j'ai l'ambition de ma petite collection; je ne la lis pas assez, mais je la feuillette beaucoup. Je ne crois pas qu'il soit toujours agréable d'écouter de grands discours; un moment de passagère causerie a pour moi un grand charme. C'est la flânerie littéraire, le genre papillon appliqué aux livres.—Je ne pense pas avoir beaucoup appris, mais j'ai passé de bien bonnes heures au milieu de mes bouquins, et cela me suffit.

C'est pour lui faire un peu partager mon contentement que je veux inviter le lecteur à mon passe-temps. Quand il sera ennuyé, il n'aura qu'à le dire, et nous remettrons la plume au fourreau.

* * *

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE SOUS L'EMPIRE

Le régime politique tombé à Sedan avait ses faiblesses et ses défauts; il y avait beaucoup de vrai dans les nombreuses critiques de son système de favoritisme et de corruption qui faisait une bonne partie de sa force et de son influence. Même lorsqu'il était en pleine gloire, les censeurs ne lui ont pas manqué. Dans la grande et la petite presse, dans le roman comme au théâtre, on n'a pas craint de lui dire de sévères vérités, dont il n'a pas toujours empêché la publication.

Mais c'est surtout depuis la chute de l'Empire que les écrivains adversaires laissent la bride sur le cou de leur plume, et s'en donnent à cœur-joie. Le gouvernement du 4 Septembre a donné le signal de ce genre de publication en imprimant les fameux papiers recueillis au sac des Tuileries. Ne pouvant trouver une pleine satisfaction de toutes leurs rancunes dans l'histoire de la politique, il s'est jeté sur la vie privée des dignitaires de l'Empire, sans même en excepter l'ex-chef de l'Etat, ou plutôt en commençant par lui, puisque sur lui s'amoncelait le plus de haines. Les histoires intimes plus ou moins apocryphes ont été rabâchées tant et plus, et tout a été mis en jeu pour accumuler le mépris sur ce régime qui, malgré ses faiblesses, n'avait pas été néanmoins sans jeter quelque relief sur la gloire militaire, politique, industrielle et commerciale de la France. Mais ces irréconciliables ne veulent voir que le mauvais côté, et ils continuent leur œuvre avec une persistance qui est loin de faire honneur à leur bon goût et à leur patriotisme. Que veut-on gagner à ce système? Quand on aura prouvé que la France était gangrenée, que tout y appartenait au favoritisme, que la corruption sous toutes ses faces y régnait en maîtresse suprême, croit-on qu'on aura fait œuvre de patriotisme? Croit-on qu'on aura prouvé au monde que la France va trouver son salut dans la République? Si la parole de Montesquieu est vraie, les vertus forment la base du système républicain. Est-ce en mettant sous les yeux du public le tableau de toutes les hontes possibles qu'on fera une bonne école à la nouvelle génération? Les mauvais exemples n'ont pas toujours l'effet d'exciter la répulsion.

Est-ce bien d'ailleurs le gouvernement qui fait les mœurs? Le gouvernement impérial a spéculé sur la corruption des sujets, c'est assez vrai, mais cette corruption n'existait-elle pas déjà? Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait-il pas, lui aussi, compté sur les ambitions et les cupidités de la bourgeoisie? Il faisait les choses assez mesquinement, ce gouvernement de parvenus, mais on aurait tort de ne pas lui tenir compte de sa bonne volonté.

M. Prud'homme disait dans son langage éloquent: le peuple a le gouvernement qu'il mérite. C'est le peuple qui fait le gouvernement, et ce dernier n'est jamais lent à comprendre les limites qu'il ne doit pas franchir. La véritable cause de la corruption git principalement dans l'oisiveté des classes influentes, dans l'oisiveté toute d'égoïsme, dans l'oisiveté morale et intellectuelle. Je ne veux pas poser en principe que la France ne compte pas d'hommes qui travaillent: au contraire; mais il n'y a pas de pays où il y en a tant qui ne travaillent pas, qui vivent pour s'amuser, qui n'ont pas d'autre but dans la vie: *panem et circenses*, le pain et les Cir-

cées. C'est là que la vie des viveurs a une organisation plus parfaite, des adorateurs plus fervents, des partisans plus riches, des professeurs plus savants.

La littérature étudie les penchants et les habitudes populaires ; il faut bien qu'elle vise un peu à la vente et aux recettes. Et puis il y a aussi une question de succès littéraire. On ne veut pas faire four ; ceux qui font aujourd'hui de si sinistres peintures du régime impérial, n'ont-ils pas été les premiers à spéculer sur les appétits de leurs lecteurs ? N'ont-ils pas redit sous toutes les formes les histoires de demi-monde et du quart de monde ? Quelle est la pâture générale des journaux à succès et des théâtres les plus fréquentés ?

Ce serait bien amusant, si ce n'était pas si triste, de voir ces fanfarons de vertu essayer de fustiger l'ancien régime par des publications et des théories qui ont conduit la France où elle en est rendue aujourd'hui. Pauvres républicains, qui essaient de reconstruire une nation lorsqu'ils ont aboli la famille ; qui veulent refaire les mœurs là où il n'y a plus de mariage ; qui tentent d'améliorer la propriété quand il n'y a plus de foyer ; qui se vantent de refaire l'histoire lorsqu'il n'y a plus de traditions ! Gens qui veulent faire des miracles d'équilibre pour faire tenir la pyramide sur la pointe.

Il y a à Paris trois mondes bien distincts ; le monde politique, le monde des lettres, le monde des affaires. Puis ce qui englobe tout cela, c'est le monde des viveurs. Les hommes politiques comme les hommes d'affaires, comme les hommes de lettres, n'ont qu'un objet en vue : acquérir de l'influence, de la popularité, de la fortune, pour..... arriver à d'autre chose. Tout le présent n'est qu'une lourde tâche dont ils ont hâte de se débarrasser au plus vite ; on rencontre proportionnellement peu de ces rudes soldats de travail dont toute l'ambition est de mourir sous le harnais. S'il existe des exceptions, et il en existe de nombreuses, elles ne sont pas dans les mœurs ; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le premier livre venu. La littérature est le miroir des âmes d'une nation ; c'est par elle qu'on saisit le plus sûrement et le plus rapidement les divers courants d'opinions, les tendances du cœur, les effets de l'éducation, les aspirations de la majorité.

On a beaucoup parlé des étrangers qui font la vie à Paris. Il n'y a pas de doute qu'ils contribuent considérablement à la réputation de la moderne Babylone ; on se récrie généralement quand on les entend déclamer contre des institutions qu'ils subventionnent si "millionnairement," et anathématiser les plaisirs *quorum pars magna fuerunt*. Mais alors pourquoi les écrivains français eux-mêmes ne donnent-ils pas l'exemple de la décence et du respect

de leur pays ? Pourquoi s'étonner que les étrangers emboitent le pas derrière eux ?

Je viens de lire, d'abord par curiosité, puis par intérêt, quelques-uns de ces volumes qui ont pour objet de peindre la société française sous l'empire, et ces réflexions me sont suggérées par le dégoût que m'a fait éprouver cette lecture. J'y ai trouvé ce parti pris de dénigrement, d'aviilissement, dans lequel paraissent se complaire un très-grand nombre d'écrivains et d'artistes ambitieux, disent-ils, de déblayer la voie de la République. Les lecteurs verront s'ils choisissent le bon moyen.

Un monsieur Gaston Fourcade-Prunet a écrit *Une Fin de Monde*. Cet ouvrage est destiné à démontrer que nulle part n'a existé aviilissement pareil à celui qui a marqué les derniers jours de l'Empire. Comme intrigue, le roman est très-faible ; comme style et comme dialogue, c'est la même chose. Mais les épiques n'y font pas défaut, le tout rehaussé par des initiales plus que transparentes. Ce n'est pas la peinture d'un pays : aucun pays n'est descendu jusque-là. C'est la photographie d'une minime fraction d'une certaine classe ; c'est une collection d'historiettes qu'on nous donne pour de l'histoire.

La littérature française a donné la plus grande partie de son attention, durant les dernières années, à l'étude de cette partie de la société qui n'est pas de la société. La femme déchue a été jetée comme une proie en pâture aux écrivains affamés de popularité, et s'ils n'ont pas encore épuisé le sujet, ce n'est pas faute de l'avoir exploité. *Une Fin de Monde* appartient à cette catégorie d'ouvrages. L'auteur est un des élèves d'Alexandre Dumas fils, à qui il fait l'honneur de dédier son livre. Il veut peindre les phrynées du grand monde politique, et toutes ses couleurs sont arrangées pour obtenir le plus de relief possible : malheureusement, son héros même ne vaut guère mieux que celles qu'il prétend marquer du sceau de la flétrissure. Il arrive assez souvent, dans cette sorte d'ouvrages, que les censeurs sévères, ceux qui jouent les Desjenais, ne sont guère autorisés à parler bien haut. Tel est monsieur Héliand, principal caractère d'*Une Fin de Monde*. De quel droit méprise-t-il la coupe où il s'est rassasié de voluptés ? De quel droit condamne-t-il les séductions auxquelles il est le premier à succomber, et non-seulement par accident, mais par principe et avec préméditation ? Il est vrai que pour les hommes, "ce n'est pas la même chose ;" du moins, c'est ce que disent les hommes. Lorsqu'on accepte ce rôle de juge et de condamnation, on commence par se corriger soi-même. Mais les héros étaient républicains et ses vic-

times impérialistes ! Comme revanche du 2 Décembre, ce pouvait être excusable.

Il y avait certainement beaucoup de spéculations et d'agiotage sous l'empire ; le mot de Dumas a été souvent vrai : " affaires, c'est l'argent des autres." Mais qu'y a-t-il de si étrange à cela ? N'en est-il pas de même un peu partout ? Qu'est-ce que la politique ? les idées des autres. Les sciences ? les théories des autres. La gloire ? la bravoure des autres. Le succès ? le travail des autres.

Il paraît que la France en est à ce degré qui a marqué la chute des anciens empires. Elle descend gaiement le fleuve de la vie ; des fleurs couronnent son front, le rire éclate sur ses lèvres, le champagne pétille dans son verre, elle vit, elle fait la vie, elle s'amuse. Si elle croit que telle est sa mission, tant mieux ; mais est-il bien important de marquer aussi souvent le thermomètre de sa morale, autrement que dans un but de réforme sérieuse ?

La grande erreur de ces auteurs, c'est de croire que tout dépend des régimes de gouvernement, tandis que les gouvernements, au contraire, ne font que subir leur entourage. On a beau dire que l'exemple vient d'en haut, on n'en croira pas moins que si ceux d'en bas n'étaient pas intéressés à regarder ce qui se passe en haut, ils profiteraient moins de ces exemples.

Le héros du livre se charge de faire la morale aux autres. L'auteur a tâché de le faire très-intéressant et très-spirituel ; il n'est que pédant et grossier. Il traite toutes les femmes comme des filles, et il paraît fonder ses opinions sur sa propre expérience ; mais il n'était pas tenu de faire l'expérience.

Nous ne nous étonnons guère de ce qu'on raconte de la vie mondaine dans la moderne Babylone ; mais encore faut-il mettre un peu de vraisemblance dans le récit. Toutes les grandes dames ne sont pas immaculées, mais on ne fera pas prendre le faubourg St Germain pour le quartier Bréda. Héliand, journaliste et publiciste, est admis dans une couple de salons officiels, où il n'a qu'à paraître pour faire le dégât dans les vertus. Il ne veut pas que son rôle de Desjenais soit compliqué de celui de Joseph ; et il s'abandonne volontiers au courant, quitte à écrire une nouvelle brochure pour racheter ses fautes. Sa morale ne reprend le dessus que devant les questions d'intérêt. La rupture arrive toujours au même moment et pour la même cause. Il faut avouer que pour un modèle de moralité, c'est raide, comme dirait Dumas fils ; mais y a-t-il vraiment dans ce personnage l'étoffe d'un juge bien sévère et surtout bien convaincu ? Ce n'est pas précisément la fine fleur de la morale que de casser les vitres de la maison dont

on a été content d'accepter l'hospitalité. Les reproches, le mépris, toutes ces grandes démonstrations de circonstances, seraient mieux vues avant qu'après. C'est le discours après la lettre. Il peut valoir l'autre, mais il n'y a rien qui le prouve.

L'auteur ne se gêne pas dans ses descriptions. Il appelle généralement un chat un chat, et tout le reste par son nom. C'est peut-être plus vrai, mais beaucoup moins recherché. Ce n'est pas même toujours convenable. L'euphémisme a été inventé pour s'en servir. C'est le propre des gens d'esprit et des écrivains de talent de parler de tout sans choquer l'oreille et sans forcer la langue, comme un chirurgien pratique une opération difficile sans tacher ses habits; avec encore cette différence que l'écrivain n'est pas tenu de faire l'opération, s'il ne peut la faire convenablement. Il n'y a que les faibles et les pâles qui veulent, à défaut de force et de vigueur dans l'idée, se rattraper sur l'expression. Quand on prétend faire une peinture, il faut au moins y mettre un peu de goût. Il ne faut pas se contenter d'une photographie qui peut avoir de la vérité, mais qui généralement en a trop, et met en relief des détails inutiles, même désagréable.

Il y a naturellement dans *Une Fin de Monde* un homme politique; il est sénateur et s'appelle le comte de Boves, et la lourdeur de son esprit semble lui avoir fait donner son nom. C'est un Jocrisse doublé de Prud'homme, constamment en adoration devant le régime existant, et ignorant la possibilité d'une opposition. Sa femme, cela va de soi, est une de celles qui ajoutent à la funeste expérience d'Héliand. On ne pouvait non plus ne pas oublier la Prusse: on a trouvé une espionne, toujours dans le cercle des expériences du héros. C'est elle qui vend les secrets du gouvernement et divulgue le chiffre des Chassepots qui manquent dans les arsenaux. Tous ces personnages, accompagnés de quelques autres du même acabit, se meuvent dans le cercle le plus ridicule qu'il soit possible d'imaginer: de vrais monstres de Panurge. Il n'y a pas même de variante dans la forme.

L'ouvrage est très-faible à tous les points de vue. Il y a du fiel et de la haine au lieu du talent, la grossièreté à défaut d'esprit. Il faut que l'auteur ait une rude confiance dans la ficelle de la revanche pour croire au succès d'un pareil livre. Avec cela, il y a des gens qui ne doutent de rien.

.

Le second ouvrage sur lequel je désire attirer l'attention du lecteur a été écrit par une femme, Claude Vignon, et il a pour titre

Château-Gaillard. Le héros du livre, qui a donné son nom au volume, est un des chenapans les mieux réussis qu'on puisse imaginer. Absence complète de bonnes qualités, et collection non moins complète des vices les plus avancés. D'une origine indirecte et portant dans ses armoiries la barre de l'inexactitude, il commence, dès son âge le plus tendre, à se rendre coupable de faux ; il triche aux cartes, se fait bien venir, sous un faux nom, d'une des reines de l'époque, et finalement, foule aux pieds les obligations les plus sacrées de l'amitié et de la famille, et organise contre son père et sa mère un système de chantage des plus perfectionnés. A l'aide d'un crédit qu'il obtient par les moyens les plus répugnants, mais qui, pour lui, ne sont que des manifestations naturelles de son caractère, il arrive presque au faite de l'échelle sociale. Journaliste, député, attaché d'ambassade, ministre, il est tout cela ; d'un autre côté, il ne cesse de cultiver ses plus détestables instincts, et avec un succès des plus heureux. Rien ne l'étonne plus. C'est un type de Don-Juan de boulevard ou de barrières, qui veut *faire la vie*. C'est son programme, et pour arriver au but, rien ne l'arrête. Il a de l'audace et de la rouerie, c'est assez, croit-il. Et il ne se trompe qu'à moitié. Journaliste, il vend son influence ; député, il vend sa parole ; ministre, il vend les secrets d'état. Et avec tout cela, sacrifiant tout au libertinage le plus éhonté, victime d'un de ces horribles vampires, fille de marbre et femme de plâtre, qui lui enlève tout ce qu'il y avait encore d'un peu humain en lui : sa femme, son nom, sa famille, sa réputation, son esprit, son cœur et son sang. Il termine dignement sa carrière dans un hôpital d'incurables. C'est comme cela qu'il devait finir.

Et voilà ce qu'on nous donne comme un type de Don-Juan.

O Mozart ! ô Byron ! que sont donc devenues vos créations ? Sont-elles donc descendues si bas ? Au moins, vos héros de salon et de boudoir avaient de l'esprit, du courage, de l'éducation. Il y avait, dans leurs vices mêmes, des airs de gentilhomme et d'indépendance, une désinvolture qui les gardait du mépris. Ils s'insurgeaient contre la société et contre ses lois, mais ils le faisaient carrément ; ils n'essayaient pas de capter l'estime publique ; ils jetaient ouvertement le gant dans l'arène. Pas de fausse monnaie dans leur gousset ni dans leurs actions. Maintenant, le Benoîtisme a tout pénétré, tout se cote à une bourse quelconque, tout se met en actions, la vertu comme les chemins de fer, les vices comme les mines ; et les actions sont généralement assez mauvaises. Si le Commandeur revenait, son invitation ne serait acceptée qu'après la clôture de la petite bourse, et on lui donnerait l'adresse d'un restaurant à bon marché.

Il y a dans Château-Gaillard une réminiscence et une imitation de M. de Camors; les deux héros posent toute leur vie devant le public qui les admire parce qu'ils le méprisent, tous deux enjambent par-dessus les lois les plus sacrées du monde et de la société; mais l'un est grand seigneur et a Octave Feuillet pour historiographe, tandis que l'autre n'est qu'un manant, raconté par Claude Vignon. Dans le premier livre, c'est une lutte corps à corps avec le monde et avec la conscience. C'est l'orgueil et l'ambition qui veulent monter, à grands pas, les marches du succès et de la gloire, fussent-ils fouler aux pieds les cadavres, les réputations et les consciences qui sont dans le chemin; le second ne peut que ramper, frapper dans l'ombre, se faire marche-pied des seules affections qu'un homme, honnête ou non, dans n'importe quelle société, ne doit pas profaner ni méconnaître, l'affection maternelle. Un homme intelligent, qui a conscience de sa valeur, ne s'expose pas à perdre tout respect pour lui-même. Camors est un personnage, il compte dans son entourage; Château-Gaillard n'est qu'un parvenu. Le premier tombe de haut quand il tombe; l'autre est avili; le premier meurt dans sa force un peu factice, mais dans sa force; le second crève dans sa crapule.

Nous ne prétendons pas faire l'éloge du vice parcequ'il est doré sur tranche. Que l'orgie se fasse aux sons de la musique de Rossini, ou qu'elle ne fasse entendre que des refrains où l'obscénité remplace la grammaire, l'orgie n'en est pas plus morale. Mais nous tenons à ce qu'au moins on ne nous donne pas de peintures à faire rougir la gendarmerie. Si nous sommes dans un siècle qui se targue de politesse, dans la société qui se prétend la plus avancée et la plus policée, qui donne le ton au monde entier, et qui s'en vante, c'est bien le moins qu'on nous présente des caractères qui parlent un autre langage que celui des bouges, et que les duchesses n'y soient pas ravalées au niveau des filles de la rue. Il y a des passions en haut de l'échelle sociale comme en bas, mais l'éducation, le milieu, les traditions, les exigences sociales en modifient le langage et les manifestations.

Est-il bien politique, d'ailleurs, de vouloir essayer de fonder la République, qui s'appuie principalement sur la vertu, au dire de Montesquieu, dans un pays que les auteurs républicains nous représentent comme entièrement composé d'aventuriers et de femmes perdues, de traîtres des deux sexes? Est-ce même convenable, est-ce dans l'ordre de l'affection et du respect qu'on doit à son pays de raconter des turpitudes de ce genre, en leur donnant toute l'exagération que peut ajouter l'imagination et la haine d'un régime qu'on ne trouvera jamais assez avili.

Alexandre Dumas fils, dans une lettre aux Français restée célèbre, a flétri, lui aussi, la corruption de son siècle ; il a compris, lui aussi, les causes de ce grand effondrement national ; mais il a eu assez de bonne foi et assez d'intelligence pour en faire remonter les causes plus haut qu'au régime politique. Celui-ci n'est qu'un accident ou un effet. Bien aveugles seraient ceux qui croiraient qu'on peut conduire la nation française avec des constitutions.

Vous voulez porter le fer sur la plaie ; mais ne jetez-vous pas plutôt de l'huile sur le feu ? Je sais ce qu'on dit à ce sujet : on peint les vices pour en démontrer l'ignominie. N'est-ce pas plutôt dans un but de réhabilitation ? N'arrivera-t-on pas plutôt avec ces peintures prétendues morales, à familiariser avec la vie à grandes guides, ne créera-t-on pas des appétits nouveaux, et plus violemment surexcités ?

Combien de convertis a fait la *Dame aux Camélias* ? *Madame Aubray*, et probablement pas d'autres, et c'est une conversion qui ne fait guère d'honneur à son auteur. Vous voulez que les *Manon Lescaut* nous "débarrassent de l'oisif et de l'inutile ;" mais est-ce qu'elles n'augmentent pas plutôt le nombre des oisifs et des inutiles ? C'est un capital qui s'accroît d'autant plus qu'il est exploité. C'est le cercle tout-à-fait vicieux dans lequel on ne peut tourner longtemps sans couler au fond de l'abîme.

* * *

Nous ne mentionnons pas ces ouvrages comme des chefs-d'œuvre. On ne peut pas même les qualifier de livres sérieux. Nous les avons pris au hasard, parcequ'ils représentent un genre très-répandu depuis la guerre. Les auteurs, que leurs opinions politiques éloignaient de l'empire, ont cru faire œuvre de bon citoyen en exploitant cette veine. Ils ont déployé plus ou moins de talent, ce qui n'est qu'un détail au point de vue où nous nous plaçons, puisque nous ne discutons que le genre, lequel nous trouvons détestable.

La France a été très-adulée, très-courtisée, mais il n'y a pas à se faire d'illusions sur le fait que les étrangers ne sont pas sans lui garder quelque rancune, les uns pour une raison, les autres pour une autre. Quand ils trouvent une occasion de lui décocher quelques traits, ils le font généralement avec plaisir, sinon sans trop de malice. Mais dans les romans publiés à l'étranger sur la société française, on chercherait longtemps avant de rien trouver d'aussi

choquant et d'aussi extraordinairement exagéré que dans *Une Fin de Monde*, *Château-Gaillard* et autres productions que nous pourrions mentionner. Et nous aimons à croire qu'en cela, les étrangers pratiquent un peu le principe de charité : faites aux autres ce que vous voudriez que l'on vous fasse.

Les Anglais sont fiers de leurs classes supérieures, et s'ils ont de sévères avis à leur donner parfois, ils le font sur un ton convenable, dans un but d'avis utile, et non dans un pur esprit de dénigrement.

A ce point de vue, quelques romans anglais, sur l'état social de la France durant les dernières années, offrent un intérêt tout particulier.

* * *

CHRONIQUE PARISIENNE

Si c'est une bonne fortune toujours d'avoir à annoncer un beau livre, je vous prie de croire que c'est une tâche aussi : tâche laborieuse, délicate, imposante et (pour peu que le livre soit un chef-d'œuvre) je dirais presque décourageante.

Ailleurs, en effet, votre sujet plus ou moins vous porte : ici, il vous écrase. Ailleurs le succès est à faire : ici, chose non moins embarrassante peut-être, il est fait. Ce n'est plus une cause à plaider, ce n'est plus un client à recommander ou à défendre : c'est une œuvre dominant ses juges, ses lecteurs et vous-même, et dominée uniquement par celui qui l'a conçue et qui achève de la mettre au jour. Lui seul, ce semble, pourrait se recommander sans se faire tort. Toute autre appréciation peut rester banale. On est ici à deux doigts de ce malheur d'argenter l'or *platear el oro*, par où les Espagnols désignent ingénieusement le danger de gâter le plus beau discours par une analyse insuffisante.

J'avoue que je n'ai pas le moindre espoir d'y échapper aujourd'hui. Mais il n'y aura que demi-mal, si tout en restant infiniment au-dessous de mon sujet je décide mes lecteurs à prendre le livre. Alors, j'ose le promettre, ils seront amplement dédommagés et j'aurai moi-même atteint mon but le plus cher et le plus sincère.

Dans une des récentes livraisons de la *Revue Canadienne*, celle de juin je crois, on recommandait un opuscule qui doit être charmant, si j'en juge par son titre : *Une Fleur du Carmel*, par la haute approbation dont il est revêtu et par la consciencieuse analyse qui en est faite. C'est aussi le Carmel qui a inspiré l'ouvrage que j'entreprends de vous recommander, mais qui déborde de beaucoup, j'en conviens, le berceau où il a pris naissance.

Il a pour titre : *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, et pour auteur un prêtre du diocèse de Poitiers parfaitement inconnu jusqu'à ce jour, parce que son œuvre devait

être le fruit de longues années d'incubation solitaire. Comme les œuvres de maturité en effet ce livre sort de toute une vie : vie d'étude, de silence, de pieux contact avec des âmes d'élite, vie de prière surtout ; et aucune de ces conditions, prise à part, ne suffirait à l'expliquer, parce qu'aucune, à elle seule, n'eut suffi à le faire éclore.

Supérieur de diverses communautés religieuses et spécialement de trois maisons de Carmélites, M. l'abbé Gay s'est rigoureusement renfermé dans les hautes et délicates fonctions de son ministère ; faisant marcher de front constamment la pratique et la théorie et se cloîtrant lui-même en quelque sorte au milieu du monde, pour se trouver toujours et plus sûrement en tête de son troupeau choisi. On peut dire qu'il l'a conduit de *clartés en clartés* comme le demande l'Apôtre ; et ainsi que l'observe le plus autorisé et le plus éminent de ses approbateurs, le profit que ces âmes en ont tiré se démontre par l'excellence même et la hauteur du langage qui leur est devenu accessible et familier. Le plus bel éloge d'un enseignement si relevé et si parfait, c'est qu'il ait su se créer un auditoire capable de l'entendre.

Mais nous ne serons que justes en ajoutant que si les Carmélites ont trouvé M. Gay, M. Gay, non moins heureux, a trouvé les Carmélites. Une vocation et un chef-d'œuvre devaient être le fruit de cette rencontre.

Un jour, qui pourrait dire quel jour ? notre auteur fut appelé à prendre la parole devant une grille ; et là, en face de cet auditoire restreint, mais singulièrement choisi, dans ce colloque à demi-voix, dans cet épanchement sans mesure d'une grande science sûre d'elle-même et sûre de son auditoire, ne doutant pas d'être compris, certain d'être goûté, il se donna carrière dans les hauteurs et prenant conscience de ses aptitudes, se trouva à lui-même, comme un orateur célèbre, des accents qui l'étonnèrent et qu'il ne se connaissait pas... Ce fut toute une révélation, et pour celles qui l'entendirent et pour lui qui dans une certaine mesure s'entendit aussi lui-même pour la première fois peut-être, et se vit amené par la Providence au seuil de la voie où il devait décidément marcher.

Cette voie n'était point toutefois celle de la prédication. Sans doute, si nous pouvions prendre la clef de ces beaux traités et remonter à leur origine, nous en trouverions des fragments dans les instructions et les sermons de M. l'abbé Gay. Plusieurs chapitres ont l'allure de la parole parlée. Ils prennent le lecteur à partie, comme le prédicateur son auditoire, ils interrogent, interpellent, exhortent, affectent enfin toutes les formes vivantes du discours. La plupart cependant paraissent sortir d'une moins

chaude quoique non moins puissante étreinte. Cet ouvrage est d'un écrivain plus encore que d'un orateur. Il fait penser à des veilles pieuses, où l'auteur passe tour à tour de son prie-dieu à son bureau, baise son Crucifix avant d'ouvrir ses livres et s'abandonne aux inspirations d'une intelligence toujours orientée vers le beau et le vrai, et d'une foi aussi éclairée que pratique et onctueuse.

Ce bel ensemble, il faut le croire, a été dans l'origine éparpillé dans un carton d'immenses travaux : circulaires, instructions écrites, lettres de direction, notes de l'auteur, ébauches d'une activité infatigable mais non toujours maîtresse de sa voie et qui attendaient l'heure de concourir à l'édifice incomparable que M. Gay nous présente aujourd'hui.

L'auteur le caractérise heureusement lui-même en l'appelant "une théorie générale du dessein de Dieu sur le monde et ce qu'on peut nommer la science de la sainteté : " magnifique programme, qui a déjà eu pour professeurs un François de Sales, un Rodriguez, un Louis de Grenade, un Père Saint-Jure, et plus près de nous avec non moins d'éclat et plus de bonheur encore peut-être, un Père Faber !—Ne craignons pas de le dire : ils sont tous distancés ! Assertion audacieuse, étonnante, énorme si vous le voulez, mais qui ne paraîtra téméraire qu'à ceux qui n'ont pas lu M. Gay et que nous ne tremblons point d'endosser après les plus éminents critiques.

On est donc fondé à dire que ce livre est plus qu'un fait, qu'il est un événement et que, comme le disait Dom Guéranger de certains chefs-d'œuvre de spiritualité, il est un don du St. Esprit à l'Eglise. N'en soyons pas trop étonnés. Aucune époque plus que la nôtre, n'a eu besoin qu'on lui donnât sous cette forme les grandes et saines vérités qui sont l'aliment de l'âme. Au milieu des agitations effrénées de la politique et de l'industrie, le sens chrétien est un péril. Or quand le sens chrétien est un péril, c'est la règle morale qui fléchit dans les âmes, c'est le niveau de l'idéal qui baisse dans l'art, c'est le principe des grands dévouements qui s'énervé dans les consciences, c'est la dignité qui s'affaisse, la volonté qui abdique, la sensation qui triomphe et s'exalte, c'est enfin l'idée de Dieu qui se trouble et s'éteint graduellement sur les hauteurs de l'intelligence qu'enveloppe déjà une croissante obscurité.

Remettre Dieu à sa place dans notre vie au triple point de vue des lois religieuses, chrétiennes et philosophiques ; donner l'itinéraire de l'âme à ce Dieu, au moyen de dix-sept traités dont chacun est comme une station dans cette route, un degré dans cette ascension, mettre tout le Christianisme sous son aspect pratique sans

quitter un seul instant les hauteurs du dogme : voilà, assurément, ce qui pouvait le mieux répondre aux immenses besoins que nous signalions tout à l'heure, voilà la solution adéquate et précise du grand problème qui plus que jamais nous tourmente, le don que l'esprit de Dieu vient de faire à son Eglise, le chef-d'œuvre qui vient d'apparaître, le livre de M. l'abbé Gay.

Où l'esprit humain montre le plus son instabilité et ses défaillances, c'est, il faut bien en convenir, dans l'acquis de ses connaissances et de son travail par la lecture. Ce pauvre esprit humain ! Il est comme le sable de la grève. Ce qu'une vague en se retirant a permis d'y écrire, une autre en l'envahissant pourra l'effacer. Cependant il y a un fond plus solide, où la vérité peut toujours s'empreindre en quelques mots sublimes qui ne s'y oblitérent jamais entièrement. Parmi eux je cite les suivants : *Vie chrétienne, Etat religieux, Foi, Crainte de Dieu, Espérance, Humilité, Mortification, Tentation* ; et ces autres : *Pauvreté, Chasteté, Obéissance, Amour de Dieu, Douleur chrétienne, Abandon à Dieu, Charité fraternelle avec ses devoirs, Eglise catholique*. Or ces mots sont précisément les titres des dix-sept traités, j'allais dire des dix-sept ouvrages que M. Gay nous présente, et qui malgré la synthèse puissante qui les enlace et le merveilleux enchaînement que l'auteur nous fait pour ainsi dire toucher du doigt, pourraient effectivement se publier à part et former chacun un livre très-complet et extrêmement instructif sur chaque matière.

Pour se rendre compte de ces deux résultats qui au premier abord semblent s'exclure, il faut se reporter à la table si bien faite qui termine l'ouvrage. Certes ! c'est un système assez décrié et justement reproché aux lecteurs superficiels que celui de courir tout d'abord aux dernières pages d'un livre nouveau et de se couper ainsi le charme de l'imprévu et l'utile progression de l'attention qui parcourt en son temps chaque détail d'une longue route. Mais ici, un tel danger n'est pas à craindre. La table, loin d'être un découragement, est une amorce à la lecture. Car ce beau travail qui est à lui seul un chef-d'œuvre, ouvre des horizons inconnus et qu'on entrevoit déjà splendides. On se penche sur ces quelques lignes, on regarde, et l'on ne se souvient pas d'avoir lu rien de pareil ; on s'interroge, et pas un écho ne répond dans les profondeurs de la mémoire.

C'est qu'on a beaucoup usé de ces nourritures qui ne nourrissent pas, comme le dit l'approbation citée plus haut, c'est qu'on ne connaît souvent que ces petits traités de piété douceâtre comme notre âge en a tant produit, que ces livres fades, désespérants de monotonie et de lieux communs et qui n'ont que trop réussi à faire

oublier les grands maîtres, dont nous rappellions les noms tout à l'heure. C'est qu'on ne savait pas assez que la mystique n'est et ne peut être que le fruit et que la dogmatique en est la sève : c'est qu'ici on plonge en même temps et du même regard dans les profondeurs doctrinales et dans les arcanes du cœur humain... Avec quel profit et quelle édification, je viens de le dire ; avec quelle joie littéraire et quelle facile et croissante admiration, c'est ce que je devrais indiquer au moins en finissant.

Outre les précieuses qualités qui dans leur rare et complet assemblage font de ce livre un livre de sainteté et un livre de science, nous avons là, et dans les mêmes proportions, ce qui est beaucoup dire, un chef-d'œuvre de style. Il y a là, comme on l'a dit, une distinction native qui se révèle au premier coup d'œil. Rien de creux et de parasite dans cette langue toute de lumière et de relief qui formule la pensée avec une fécondité prodigieuse et qui descend comme en se jouant des sublinités du dogme aux plus humbles réalités de la vie. Quelle sobriété dans ces effusions ! Quelle admirable économie dans l'emploi de ces trésors de poésie qui ne font qu'enrichir la pensée sans l'étouffer ! Quel équilibre entre les riches et ardentes facultés de l'artiste et les exigences austères du théologien ! Il n'enfle pas le mot, il ne surmène pas la phrase, il obtient de grands effets sans de grands efforts.

Coulant et naturel quand la pensée se tient dans un certain milieu, il est éloquent et chaleureux sans travail quand la pensée s'élève et s'échauffe. Il ne vous enlève pas brusquement et d'assaut à vous-même. Seulement par une action lente et insensible, paisible et continue, il gagne votre sympathie après avoir gagné votre confiance. Il s'introduit dans l'intimité familière de votre âme et vous dépossède doucement de vous-même, sans violence, sans bruit, presque à votre insu. Enfin il est encourageant et à cause de cela persuasif. Disciple de Celui qui n'achève pas le roseau à demi brisé, il ne vous prodigue pas, comme certains, l'hyperbole et l'outrage ; il se contente d'avoir raison, avec ce calme qui est la dignité de la force et cette sérénité qui est la grâce de la victoire.

A cause de cela, et indépendamment d'autres raisons que nous ne suffisons plus à énumérer, ce livre va à tous et tend à être utile, par cela même qu'il sera agréable, presque à tous : même aux mondains, comme le dit l'auteur, aux asservis, aux irréflechis, aux incrédules... A ceux qui vieillissent sans s'améliorer et qui prennent les années sans prendre la sagesse.

Pauvres existences ! Pauvres vies intellectuelles qui, fécondes ou non, s'usent à chaque heure, à chaque minute et qui semblables à

une meule, tournent à vide et se mordent elles-mêmes faute de grain ! C'est à elles, autant au moins qu'aux religieux et aux prêtres, qu'un tel livre sera bon. Qu'elles approchent, qu'elles fassent un peu silence ; qu'elles donnent quelques heures de courageuse attention à cette parole ; en un mot, qu'elles tâchent de se recueillir. La pente, hélas ! n'est que trop grande à se disperser. Aujourd'hui, la vitesse du monde s'accélère. Le mouvement sous toutes ses formes intellectuelles, physiques, sociales se multiplie en des proportions insensées, et après nous avoir soulevés, nous emporte. Nous ne suffisons même plus aux distractions qui nous disputent notre temps et qui l'absorbent. Et sous cette accélération de vitesse de surface, hélas ! il faut bien reconnaître le relâchement de l'impulsion intérieure et divine. On tournoie davantage, on avance moins.

Nous disons qu'il fait bon s'arrêter un instant avec ce livre et qu'on aura de l'avantage à prendre dans une telle compagnie un instant de repos. Car il fera de lui-même, si on l'écoute, cette solitude bienfaisante et efficace dont nous avons tous si grand besoin ; il établira ce silence ; il isolera utilement ces cœurs et fera qu'ayant tout perdu pour un moment ils pourront enfin se retrouver eux-mêmes.

En finissant, c'est toujours le même souci qui m'obsède. Il n'est que trop vrai que j'ai succombé à cette tentation et que j'ai eu ce malheur d'*argenter l'or*, dont je parlais au début de cet article... Oui, mais la faute n'est pas sans remède précisément, parce que ce travail en lui-même n'est rien. Il tombera comme la poussière sous les doigts de ceux qui passeront de cette appréciation au livre lui-même, et de dessous cette couche éphémère et oubliée brillera sans intermédiaire, c'est-à-dire sans diminution, l'or pur que j'ai essayé de vous recommander.

TH. B.

Paris, 20 Octobre 1875.

MANITOBA

(suite)

HISTOIRE CIVILE, ETC., DE LA COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE.

Cette histoire, généralement assez connue, mérite cependant une mention dans cette étude, et doit son origine à la Compagnie de la Baie d'Hudson, poussée dans ces contrées lointaines par l'appât du lucre.

En 1670, c'est-à-dire 62 ans après la fondation de Québec et 136 ans après la découverte du Canada, une charte fut octroyée, par Charles II, à la Compagnie dite de la Baie d'Hudson. Cette charte incorporait la puissante Compagnie anglaise et lui conférait certains titres et privilèges qui lui ont été sérieusement contestés et en Angleterre et sur notre continent. Plusieurs avocats éminents ont pâli sur le contexte de ces lettres patentes. Parmi ceux qui ont cru que Charles II n'avait pas le pouvoir de conférer à aucune compagnie le monopole du trafic, on trouve les noms d'avocats distingués, tels que Mansfield, Erskine, Romilly, Bethel, Scurlett, etc.; mais tous se sont accordés sur la question du droit de possession octroyé à la compagnie en vertu de la charte de 1670. Le territoire concédé et connu, dans le temps, sous le nom de terre Rupert, embrassait toute cette immense région dont les eaux sont tributaires de la Baie d'Hudson. Ce territoire s'étend, à partir du point le plus étroit de la baie, sur la rive est, jusqu'à 200 milles; au Sud, en courant vers le Canada, jusqu'à 300 milles; mais sa plus grande étendue, au-delà de 1200 milles, se trouve du côté de l'ouest de la baie, d'où elle court jusqu'aux Montagnes Rocheuses, que les Métis français désignent encore par l'ancien nom de *Montagnes de Roches*. Cette étendue de 1200 milles renferme dans ses limites la vallée de la Siskatchouanne, dont les eaux tombent dans le lac Winnipeg; puis, au moyen d'un goulet situé à l'extrémité nord-est de ce lac, elles vont se jeter, par différents chenaux naturels, dans la baie. La Compagnie s'est emparée de

plusieurs autres territoires situés au-dehors des limites que je viens d'indiquer, et ce n'est pas le seul empiétement dont elle s'est rendue coupable.

Jusqu'à la date de 1774, c'est-à-dire 104 ans après l'octroi de sa charte, la Compagnie ne paraît pas avoir étendu ses affaires commerciales bien au-delà du bord de la mer. Le pays, sauf une petite lisière courant le long du rivage, n'était que le repaire de bêtes féroces et le rendez-vous de tribus sauvages errantes. Les officiers de la Compagnie, qui n'avaient en vue que le gain que leur procurait le trafic exclusif des fourrures, ne s'occupaient point d'agriculture. Un peu d'horticulture potagère, juste ce qui leur fallait pour se procurer quelques légumes, voilà tout ce qu'ils firent. La première personne qui s'occupa d'implanter l'agriculture dans ce pays isolé, fut un homme qui a sans doute bien mérité de ses semblables, quoiqu'il n'ait recueilli, personnellement que leur ingratitude, des dépenses énormes, des poursuites judiciaires ruineuses et des tracasseries sans fin qui réfléchissent peu d'honneur sur leurs auteurs. C'est de Thomas Douglas, comte de Selkirk, que je veux parler. C'est lui qui, en 1811, acheta de la Compagnie de la Baie d'Hudson une vaste partie de territoire dans lequel se trouvait enclavé ce qui, plus tard, prit le nom de colonie de la Rivière Rouge. A cette époque, la Rivière Rouge était le centre d'un trafic intérieur entièrement isolé du reste du continent. C'était aussi le siège des disputes, des querelles, quelquefois sanglantes, existant entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les deux compagnies canadiennes respectivement connues sous les noms de "Compagnie du Nord-Ouest" et "Compagnie X. Y." La rivalité entre ces trois compagnies était indigne du nom chrétien, et en lisant l'histoire de cette époque, on se croit reporté au siècle des Vandales ou des Visigoths. Les luttes à main armée firent plusieurs victimes, causèrent de grands dommages matériels, sans compter le dommage moral que faisaient dans l'esprit des sauvages idolâtres, ces guerres à mort entre des hommes qui se disaient chrétiens. C'est dans un de ces combats sanglants, en 1816, que le gouverneur Semple, le premier magistrat du pays, fut tué, ainsi que 20 autres combattants. Ce combat, le plus sérieux et le dernier entre les compagnies rivales, fut livré à l'endroit nommé les Sept Chênes, dans le cœur même de la colonie, près de la Grenouillère.

A propos de cette bataille, le lecteur me saura gré, je crois, de lui mettre sous les yeux une chanson composée, le jour même, par Pierre Falcon, métis français très-respectable et un des magistrats du pays, quoiqu'il ne sache ni lire ni écrire. Si M. Falcon vit

encore, il ne doit pas être éloigné de l'âge patriarcal de 84 ou 85 ans. Ce n'est pas un bijou littéraire que j'offre au lecteur, mais une véritable production du pays, une relique assez curieuse de cette époque. Cette chanson, comme les ballades du moyen âge, s'est transmise de bouche en bouche et fait encore les délices de plusieurs Métis français qui, sans doute, la passeront religieusement à leurs descendants, ainsi que nos Pères nous ont transmis les paroles et l'air de "Vive la Canadienne!" Il faut se rappeler que l'auteur de ce chant populaire était un partisan dévoué de la compagnie du Nord-Ouest et que ses sympathies ont pu l'entraîner au-delà de la stricte vérité historique du fait. Quoiqu'il en soit de ceci, je donne intégralement la chanson de monsieur Falcon telle que je l'ai entendu chanter à la rivière Rouge. M. Joseph J. Hargrave a reproduit cette pièce de poésie originale, dans son livre intitulé **RED RIVER**.

"Voulez-vous écouter chanter une chanson de vérité?..."

Le dix-neuf de juin les Bois-Brûlés sont arrivés

Comme des braves guerriers.

En arrivant à la Grenouillère,

Nous avons fait trois prisonniers :

Des Orcanais !... Ils sont ici pour piller notre pays.

"Étant sur le point de débarquer,

Deux de nos gens se sont écriés :

—Voilà l'Anglais qui vient nous attaquer !

Tous, aussitôt, nous nous sommes dévirés

Pour aller les rencontrer.

"J'avons cerné la bande de grenadiers :

Ils sont immobiles ! ils sont démontés !

J'avons agi comme des gens d'honneur ;

Nous envoyâmes un ambassadeur :

—Gouverneur ! voulez-vous arrêter un p'tit moment ?

Nous voulons vous parler.

"Le gouverneur qui est enragé,

Il dit à ses soldats :—Tirez !

Le premier coup, l'Anglais le tire ;

L'ambassadeur a presque manqué d'être tué.

Le gouverneur, se croyant l'empereur,

Il agit avec rigueur ;

Le gouverneur, se croyant l'empereur,

A son malheur, agit avec trop de rigueur.

“ Ayant vu passer les Bois-Brûlés,
 Il a parti pour nous épouvanter.
 Etant parti pour nous épouvanter,
 Il s'est trompé ; il s'est bien fait tuer
 Quantité de ses grenadiers.

“ J'avons tué presque toute son armée ;
 De la bande, quatre ou cinq se sont sauvés.
 Si vous aviez vu les Anglais
 Et tous les Bois-Brûlés après !
 De butte en butte, les Anglais culbutaient ;
 Les Bois-brûlés jetaient des cris de joie.

“ Qui en a composé la chanson,
 C'est Pierre Falcon, le bon garçon.
 Elle a été faite et composée
 Sur la victoire que nous avons gagnée ;
 Elle a été faite et composée,
 Chantons la gloire de tous ces Bois-Brûlés ! ”

Revenons maintenant à la colonie de lord Selkirk ; et, pour cela, il faut retourner un peu en arrière.

En 1763, le Canada fut cédé à l'Angleterre, en vertu du traité de Paris. Dès 1640, ou 30 ans avant l'octroi de Charles II à la compagnie de la baie d'Hudson, des colons français, poussés par leur goût des aventures, l'amour du gain et de cette vie errante des tribus sauvages, s'étaient déjà faits *trappeurs* ou coureurs des bois dans les forêts du Canada, et s'étaient peu à peu avancés jusqu'à la hauteur des terres, à l'Ouest du lac Supérieur. Ces coureurs des bois devinrent bientôt plus habiles à la chasse que les Sauvages même, et, comme trafiquants, ils se procuraient facilement les objets nécessaires des marchands canadiens. Ce ne fut qu'en 1731 que le Sieur Varennes de la Vérandrye, un des seigneurs du Bas-Canada, muni d'un permis de trafic octroyé par le gouvernement canadien, franchit la hauteur des terres dans le premier des deux voyages qu'il fit jusqu'aux Montagnes Rocheuses. La première fois, il suivit le cours de la rivière Winnipeg jusqu'au lac de ce nom ; puis remonta la rivière Rouge jusqu'à l'Assiniboine, d'où il se rendit jusqu'aux prairies connues aujourd'hui sous le nom de la vallée de la Siskatchouanne. Au second voyage, cet intrépide voyageur remonta le cours de cette dernière rivière, et il est, dit-on, le premier blanc qui ait pénétré aussi avant dans le Nord-Ouest. Mgr. Taché et les autres membres de la famille de

ce nom sont, paraît-il, parents de ce sieur Varennes de la Vérandrye en ligne collatérale.

Comme je l'ai dit plus haut, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait guère étendu ses opérations commerciales au-delà des bords de la mer, à venir jusqu'à 1704. En 1774, voyant le désavantage et les pertes qu'elle éprouvait par nos coureurs des bois qui la devançaient dans la forêt, sur la prairie et partout ailleurs, elle commença la construction de ces nombreux forts ou comptoirs que l'on voit disséminés sur toute l'étendue du Nord-Ouest. Ce ne fut donc que 37 ans après l'établissement de ces forts, c'est-à-dire en 1811, que l'exode écossais commença, sous les auspices et l'encouragement de lord Selkirk. Ces émigrés venaient des montagnes du comté de Sutherland, et étaient forcés, vu leur extrême pauvreté, à abandonner les terres de la duchesse de Sutherland. Je ne m'arrêterai pas à narrer toutes les misères de ces pauvres Écossais durant les premières années de la colonie qu'ils fondèrent entre le lac Winnipeg et l'endroit où l'Assiniboine tombe dans la rivière Rouge. Il me suffira de dire que peu de colons rencontrèrent plus d'obstacles et du côté de la nature et du côté des aborigènes. Ils eurent à endurer toutes les horreurs de la faim ; les compagnies X. Y. et du Nord-Ouest, qui les considéraient comme des ennemis, sous la protection de lord Selkirk et de la compagnie de la B. H., leur suscitèrent mille tracasseries, mille difficultés plus ou moins sérieuses ; les Sauvages, d'un autre côté, s'opposèrent à la culture du sol, et, en 1813, les forcèrent d'aller passer l'hiver à Pimbina, près de la frontière des États-Unis. Tenaces comme des Écossais qu'ils étaient, ils ne se laissèrent point décourager : ils revinrent habiter les terres qu'ils s'étaient choisies, et leurs descendants sont aujourd'hui les propriétaires des terres les mieux cultivées que l'on trouve entre le Fort Garry et le Fort de Pierre, et presque partout ailleurs dans Manitoba.

La colonie n'augmenta que faiblement durant les premières années de son établissement sur les bords de la rivière Rouge. Il ne se fit plus d'émigration directement de l'Écosse, après 1811. De 1811 à 1836, les volontaires du régiment de Meuron, qui avaient accompagné lord Selkirk sur les bords de la rivière Rouge, s'établirent en grand nombre dans la nouvelle colonie. Ces volontaires, devenus colons, étaient pour la plupart Suisses ou Allemands. Les représentants de lord Selkirk leur vendirent des terrains ou lots dont la base ou *fronteque* était la rivière Rouge. Le prix de ces lots n'était que de 5 chelins, ou 7½ chelins stg. l'acre. En 1836, la compagnie de la B. H. racheta des héritiers de lord Selkirk le territoire qu'elle lui avait vendu en 1811. Les héritiers reçurent

pour prix de cette vente la somme de £84,000 stg. ou \$420,000 de notre monnaie. De 1836 jusqu'à 1869, la compagnie demeura seule propriétaire du vaste territoire du Nord-Ouest, divisé en départements ou sections Nord, Sud, Ouest et section de Montréal. La section Nord est située entre la Baie d'Hudson et les Montagnes Rocheuses ; celle du Sud court entre la rivière James et le Canada, y compris en outre la partie Est du Maine et de la rive Est de la Baie d'Hudson ; la section Ouest comprend toute l'étendue de terres située à l'Ouest des Montagnes Rocheuses ; la section de Montréal désigne toutes les affaires qui se transigent au Canada.

Le contrôle suprême des affaires de la compagnie git, en vertu de sa charte, dans une espèce de gouvernement formé d'un gouverneur, d'un député-gouverneur et d'un comité de cinq directeurs. Tous ces fonctionnaires sont choisis par les actionnaires à une assemblée générale tenue dans le mois de novembre de chaque année. Ces fonctionnaires qui demeurent généralement à Londres, délèguent leur autorité à un officier résidant dans l'Amérique du Nord et qui prend, dès lors, le nom de gouverneur-général de la terre Rupert. Ses pouvoirs s'étendent à toutes les possessions coloniales, et sa demeure en charge est au gré des fonctionnaires anglais. M. George Simpson fut la première personne promue à cette haute charge formée après la fusion des compagnies en 1821. Avant cette époque, les différents départements étaient gouvernés par plusieurs officiers qui n'étaient soumis à aucun contrôle efficace, et, pour ainsi dire, responsables à personne dans le cas d'abus de leur pouvoir. Le gouverneur Simpson, bien connu au Canada surtout à Montréal, mourut en 1860, après avoir été gouverneur en chef de la terre Rupert l'espace de 40 ans. Son successeur fut M. Alexander Grant Dallas, qui avait durant quelques années été employé par la compagnie sur la côte du Pacifique. Il résigna en 1864, et fut remplacé par M. William Mactavish, le même qui commandait au fort Garry, lorsqu'il fut pris par M. Louis Riel et ses partisans sans coup férir et sans assaut. Les assemblées du conseil se sont tenues le plus souvent au fort Garry, et quelquefois à Norway House, sur le lac Winnipeg, et à York Factory, sur les bords de la baie d'Hudson.

Le gouverneur en chef, investi de l'autorité des fonctionnaires résidant à Londres, se forme un conseil composé des plus hauts officiers de la compagnie et de quelques officiers d'un grade inférieur, mais tous intéressés dans le succès des affaires commerciales de la compagnie. Les assemblées se tiennent à huis clos.

Outre ce gouvernement général et autocratique, il existait une autre corporation qui s'intitulait : *Gouverneur et conseil de l'Assini-*

boiya, espèce de conseil municipal destiné à la colonie de la rivière Rouge, le seul endroit où pendant longtemps il se soit trouvé un noyau de population fixe.

Avant l'année 1848, la charge de gouverneur de l'Assiniboïya était presque invariablement occupée par l'officier supérieur de la compagnie dans le territoire de la rivière Rouge. En 1848, le lieutenant-colonel William Caldwell, officier au service de la reine, se rendit au fort Garry où il était délégué et comme officier militaire et comme gouverneur de l'Assiniboïya, la commission relative à cette dernière charge lui ayant été octroyée par la compagnie de la baie d'Hudson. Il retint sa charge de gouverneur jusqu'en 1855, époque où il fut remplacé par Frank Godshall Johnson, avocat de Montréal, qui, outre sa commission de gouverneur de l'Assiniboïya, reçut aussi celle de greffier de la terre Rupert. Son successeur en 1858 fut M. Wm. Mactavish, nommé plus haut, et qui était déjà chargé des affaires générales de la compagnie à la rivière Rouge, et devint en 1864 gouverneur-général de la terre Rupert.

Le gouverneur de l'Assiniboïya avait aussi un conseil composé en 1869 de 17 membres, sans compter le gouverneur, le juge et les deux évêques catholique et protestant, que l'on pouvait considérer comme membres *ex officio*. Dans le cas où la charge de gouverneur-général et de gouverneur de l'Assiniboïya était occupée par deux personnes au lieu d'une, celui-là avait droit de préséance sur celui-ci, et les diverses origines étaient représentées dans ce corps législatif, où se trouvaient des membres catholiques, protestants, des métis français et d'autres d'origine écossaise, etc. Les membres de ce conseil étaient nommés par la compagnie au moyen de commissions émanées de Londres, mais sur recommandation du gouverneur. Les séances se tenaient au fort Garry et à huis clos, et les délibérations, règlements, etc., avaient beaucoup d'analogie avec les règlements ou lois de nos conseils municipaux.

La colonie de la Rivière Rouge possédait aussi une cour civile et criminelle siégeant quatre fois par année ; et les lois anglaises en force à l'avènement de la reine Victoria étaient les lois suivies, en autant qu'elles pouvaient s'appliquer à la condition de la colonie. Avant l'établissement de cette cour, en 1839, les quelques cas de litige qui se présentaient étaient sommairement décidés par le gouverneur, agissant comme arbitre entre les plaideurs.

Dès 1846, des soldats furent envoyés en garnison à la rivière Rouge. Ce fut dans l'automne de cette année que le colonel Crofton arriva au Fort Garry à la tête d'une fraction du 6e régiment d'infanterie, un détachement du corps des ingénieurs royaux

et un détachement de l'artillerie, en tout 18 officiers et 329 soldats. La route suivie fut celle d'York Factory sur la Baie d'Hudson, route bien peu propre à faire passer un matériel de guerre, mais la seule voie possible à cette date. L'objet de cet envoi de soldats était un secret du département de la guerre. Le colonel Crofton ne demeura qu'un an dans la colonie, et il fut remplacé par le major Griffith, qui, en 1848, quitta le Fort Garry avec les soldats placés sous son commandement.

La même année vit arriver dans la colonie le lieutenant-colonel Caldwell, dont j'ai déjà parlé comme gouverneur de l'Assiniboia. Il avait sous ses ordres 56 hommes, enrôlés pour le terme de sept ans. Ces vétérans, déjà pensionnaires de l'Etat, s'étaient enrôlés dans le but de devenir colons ; plus tard, le gouvernement ayant promis un octroi gratuit de terre de 40 acres à chaque sergent, 30 à chaque caporal, et 20 à chaque soldat. A l'expiration des sept années, c'est-à-dire en 1855, les soldats furent licenciés. Le colonel retourna en Angleterre avec quelques-uns de ses hommes ; d'autres s'établirent en Canada ; mais le plus grand nombre demeura dans la colonie. Il y a encore à la Rivière Rouge quelques-uns de ces anciens soldats qui reçoivent leur pension par l'entremise de la compagnie de la Baie d'Hudson.

La colonie fut deux ans sans troupes régulières ; mais en 1857 arriva une compagnie de chasseurs canadiens royaux. Après quatre ans de garnison au Fort Garry, cette compagnie retourna au Canada, en 1861, à bord d'un bâtiment d'York Factory.

Durant l'espace compris entre 1861 et 1869, la colonie fut encore veuve de troupes, et c'est dans cette année 1869 que commencèrent les troubles du Nord-Ouest, qui firent sortir de leur obscurité Riel, Lépine, O'Donahoe, etc.

Tels sont, en quelques mots, les traits généraux de l'histoire civile, constitutionnelle et militaire de Manitoba depuis 1670 à 1869, c'est-à-dire durant une période de DEUX SIÈCLES. Je dois plusieurs détails de ce chapitre au livre de J. J. Hardgrave, déjà cité, tandis que j'ai puisé plusieurs des renseignements du chapitre suivant dans le livre de Mgr. Taché, intitulé : "Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique." Je ne pouvais, je crois, puiser à de meilleures sources.

MISSIONS CATHOLIQUES

En lisant l'histoire religieuse du Nord-Ouest, qu'on soit catholique ou non, on ne peut s'empêcher d'accorder toute son admiration à ces hommes de dévouement qui ont laissé loin derrière

eux les douceurs de la civilisation, un toit chéri, toutes les joies domestiques, souvent une mère tendrement aimée, un père vénérable et vénéré, des sœurs et des frères, anges du foyer. Et qu'ont-ils reçu, en échange de tant de sacrifices des sentiments les plus intimes, ces généreux et courageux missionnaires ? Ils ont reçu beaucoup : les marches forcées par un froid de 40 à 48 degrés ou sous un soleil brûlant, sur la prairie, sans abri aucun, soit contre la bise glaciale, soit contre l'haleine brûlante du siroco des prairies ; ils ont reçu les morsures, les piqûres sanglantes des millions de milliards de moustiques qui ne laissent ni trêve ni repos ; ils ont reçu tous les dons qu'amènent à leur suite la pauvreté, la misère et la malpropreté de la vie sauvage ; ils se sont vus couverts de vermine ; ils ont couché sur la dure ou à la belle étoile, quelquefois sur la prairie exposés à la pluie ou à la neige, n'ayant, bien souvent, qu'une simple couverture pour se préserver des intempéries d'un climat généralement inclément ; ils ont contracté des infirmités qui les rendent impotents plus tard ; ils ont eu à redouter, et bien souvent, les instincts féroces des Sioux autant et plus que la faim vorace des loups de prairie ; ils ont connu tous les tiraillements d'estomac et d'entrailles que donne la faim ; ils ont senti les horreurs indescriptibles que cause une soif ardente, espèce de rage, de torture vingt fois plus affreuse que la faim ; ils ont connu, en un mot, toutes les misères inhérentes à la vie vagabonde des Sauvages. Mais ces missionnaires n'ont-ils point reçu quelque chose qui puisse, au moins, les récompenser de leurs rudes travaux ? Tous vous diront qu'ils ont été payés au centuple. Comment ?... Ah ! c'est bien simple : ils ont travaillé pour un Maître qui ne paie point avec l'or, les richesses, les honneurs de ce monde, mais avec une monnaie que ne peut toucher la rouille et qu'ils emporteront avec eux au-delà de cette vie. Cette monnaie leur a valu bien des sacrifices, beaucoup de larmes, peut-être ; il y a eu des sueurs, des misères, la maladie, la mort même ; mais qu'importe tout cela au missionnaire ? Ne sait-il pas que la monnaie qu'il acquiert, dans ses travaux apostoliques, vient d'un banquier qui n'a jamais failli, ne peut faillir et ne faillira point ?

Le premier missionnaire qui ait visité la terre Rupert fut le Rév. P. Messenger. C'était en 1731, et ce vaillant pionnier fit ce voyage en compagnie des hommes placés sous le commandement du sieur Varennes de la Vérandrye, dont il a déjà été parlé. Il paraît que le P. Messenger n'ait fait ce voyage dans le Nord-Ouest que comme chapelain du seigneur de la Vérandrye et de ses hommes, et nullement dans l'intention d'y résider. Le P. Messenger était de l'ordre des Jésuites.

En 1736, un autre Jésuite, le P. Arneau, accompagnait un parti de voyageurs, sous la conduite d'un des fils du seigneur de la Vérandrye. Ce missionnaire, ainsi que les voyageurs qu'il accompagnait, étaient campés sur une île du lac à la Croix, à l'ouest du lac Supérieur, lorsqu'ils se virent tout à coup environnés par une bande de Sioux, qui les massacrèrent tous sans exception.

La première tentative sérieuse qu'ait faite l'Eglise catholique pour s'établir dans le Nord-Ouest fut en 1818. C'est dans cette année, en effet, qu'arrivèrent à la rivière Rouge les RR. Joseph Norbert Provencher et Sévère Dumoulin. A leur arrivée, la population qu'on pourrait appeler *civilisée* était les Canadiens et Métis français, ainsi que les soldats licenciés du régiment de Meuron, en grande partie Allemands. On s'occupa immédiatement de la construction d'une église et d'un presbytère à un endroit nommé St. Boniface, sur la rive droite de la rivière Rouge et vis-à-vis de l'embouchure de l'Assiniboine.

En 1822, le Rév. J. N. Provencher fut consacré évêque de Julopolis *in partibus infidelium*. Ce digne missionnaire, le premier évêque du Nord-Ouest, était coadjuteur de l'évêque de Québec avec juridiction sur les pays du diocèse connu sous les noms de diocèse de la baie d'Hudson et des territoires du Nord-Ouest.

Le 16 d'avril 1844, les pays que je viens de nommer furent détachés du diocèse de Québec et érigés en vicariat apostolique, comprenant de plus le territoire connu sous le nom de terre Rupert. Ce ne fut cependant qu'en 1845 que le clergé catholique s'occupa activement de la conversion générale des indiens idolâtres. Il y avait à cette époque douze prêtres missionnaires répandus sur ce vaste territoire.

Je crois que le lecteur me saura gré de lui donner les noms de ces soldats du Christ, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ.

	ARRIVÉE.	DÉPART.
1. Sévère Dumoulin.....	1818	1824
2. Th. Destroismaisons.....	1820	1827
3. Jean Harper.....	1822	1832
4. Fr. Boucher.....	1827	1833
5. G. A. Belcourt.....	1831	1859
6. Charles Ed. Poirier.....	1832	1839
7. Jean-Bte. Thibeault.....	1833	1868
8. M. Demers.....	1837	1838
9. Joseph A. Mayrand.....	1838	1845
10. Joseph E. Darveau.....	1841	1844
11. L. Lafèche.....	1841	1856
12. Joseph Bourassa.....	1844	1856

En 1842, le Rév. M. Thibeault visita l'ouest et fut le premier prêtre qui se rendit jusqu'à la vallée de la Siskatchouanne et la rivière aux Anglais. Au premier de ces deux endroits, il fonda la mission de Ste. Anne, en 1843, et au deuxième la mission de Notre-Dame des Victoires et de l'île à la Crose (St. Jean-Baptiste), en 1845. Après dix ans passées dans ces missions parmi les Sauvages de l'ouest et du nord, M. Thibeault, en 1852, devint curé de la paroisse St. François-Xavier, et plus tard il fut nommé vicaire général du diocèse. C'est en 1868, je crois, que ce vieux missionnaire nous revint au Canada pour ne plus retourner à la rivière Rouge.

M. Demers devint évêque de l'île Vancouver, et M. Darveau se noya, au printemps de 1844, en se rendant à une de ses dessertes.

J'ai connu personnellement cinq de ces missionnaires : MM. Destroismaisons, Harper, Belcourt, Poirier et Lafèche. M. Destroismaisons, à son retour au pays, devint curé de Rimouski : c'est lui qui a fait instruire M. Blanchette, longtemps curé à Métis, et mon ancien compagnon de classe.

M. Harper est connu par tout le pays pour sa charité et sa douceur sans bornes, ainsi que le bien qu'il n'a cessé de faire durant tout le temps qu'il a été curé à St. Grégoire, nonobstant les cruelles persécutions qu'on lui a fait éprouver. Il est mort il y a quelques années, chargé d'ans et de vertus.

M. Belcourt est mort, lui aussi. Je l'ai connu à Rustico, sur l'île du Prince-Edouard, où l'on ne pourra oublier de sitôt tout le bien qu'il y a fait. Etablissement d'une banque, d'un institut littéraire, formation d'un corps de musique, amélioration de l'agriculture parmi les Acadiens, achat de trois cloches et d'un orgue, formation d'une bibliothèque publique, tels sont les principaux travaux de ce prêtre aussi énergique que bon administrateur.

Quant à M. Poirier, il est curé sur l'île du Prince-Edouard, et vit encore, je crois. Tout ce que j'ai trouvé de remarquable chez ce monsieur, c'est qu'il a cru devoir changer son nom français de *Poirier* pour le nom anglais de *Perry*. A chacun son goût et point d'observation.

Tout le monde sait que M. Lafèche, ancien missionnaire du Nord-Ouest, est aujourd'hui évêque des Trois-Rivières.

Afin de donner au lecteur une idée des misères que rencontre le missionnaire, sur la prairie et ailleurs, dans le Nord-Ouest, je dois raconter le triste accident arrivé au P. Goiffon, missionnaire, dans le temps, à Pembina, et sous la juridiction de l'évêque de St. Paul, Minnesota. Ce martyr du zèle apostolique, aujourd'hui curé au Petit-Canada, à 5 milles de St. Paul, Minn., m'a raconté lui-même

l'accident qui l'a privé de sa jambe droite et du pied gauche. Le lecteur verra qu'il est impossible de faire preuve d'un plus grand courage moral et d'une plus grande force physique. Le P. Goiffon est né en France, et j'ai vu moi-même à nu sa jambe et son pied amputés. Il y a de cela à peine un an, et c'était au Petit-Canada, où je rencontrai en même temps la sœur de Mgr. Demers, évêque de l'île de Vancouver.

C'était en octobre 1860. Le P. Goiffon revenait de St. Paul, où il était allé pour affaires ecclésiastiques et temporelles. Il accompagnait une caravane en route pour Pembina et le fort Garry : il se rendait à ce premier endroit, où était sa mission principale. Comme la caravane ne pouvait aller assez vite pour être à Pembina le dimanche suivant, le P. Goiffon quitta ses amis, en dépit de tout ce qu'ils purent dire et faire pour l'en dissuader. Le 3 novembre, il n'était plus qu'à quelques milles de sa mission, lorsqu'une affreuse tempête le surprit sur la prairie. Ceux qui connaissent par expérience tout ce qu'il y a d'horrible et d'épouvantable dans une tempête de neige sur la prairie, ceux-là comprennent toute la difficulté, sinon l'impossibilité d'en sortir sans s'être égaré, sans se geler sérieusement, et quelquefois à mort. La nuit précédant la tempête en question, il avait plu abondamment, et le froid vif et piquant qui avait suivi, comme c'est ordinairement le cas, avait gelé les vêtements du P. Goiffon sur lui, et les avaient rendus aussi raides que s'ils eussent été faits de bois ou de tôle. Ne voyant plus rien autour de lui que la neige soulevée en tourbillons énormes par la tempête, il mit pied à terre (il était à cheval), mais ne put se soutenir sur ses jambes, déjà gelées sans qu'il s'en fût aperçu. Sa monture même succomba à la rigueur du froid. Ramassant le peu de force qui lui restait, il fit un trou dans la neige, près de son cheval mort, et s'y blottit, n'ayant pour tout abri qu'une peau de buffle. C'est ainsi qu'il passa QUATRE jours et CINQ nuits, et, lorsque la faim le pressait trop, il coupait, au moyen d'un couteau qu'il avait heureusement sur lui, la chair gelée de son cheval et la mangeait crue. " Ah ! monsieur, disait-il, en me faisant ce récit navrant, quatre jours et cinq nuits ainsi passés, c'est bien long ! Cependant, je ne souffrais pas autant que j'aurais pu le croire ; et je suis d'opinion que la mort causée par le froid est une mort douce. Un secret pressentiment me disait que je ne mourrais point là et me fortifiait. Je priais, priais ardemment Celui-là seul qui pouvait me sauver ; je pensais aussi à mon pays, à ma mère et à tout ce que j'aime sur la terre. Je redoutais surtout le sommeil, dans la crainte où j'étais de ne m'éveiller que dans l'autre monde. Cependant, je succombai plusieurs fois à cette espèce de somno-

lence, d'engourdissement des sens, qui n'est ni la veille ni le sommeil, mais un état voisin des deux. Lorsque j'étais dans cette prostration de mes forces, j'entendais toutes sortes de sons étranges, des voix qui m'appelaient, etc., sans que je pusse répondre ni bouger. J'avais des hallucinations, des éblouissements, des étourdissements, et c'est alors que, faisant un effort suprême sur moi-même, je ramenais la vie près de s'éteindre, en mangeant un morceau de la chair de mon cheval pétrifié par le froid. J'avais été surpris de voir la pauvre bête succomber dès le premier jour, car ces chevaux de prairie sont faits à ce climat rigoureux et plusieurs passent tout l'hiver dehors. Je reconnus alors et je le reconnais encore avec reconnaissance que l'œil bienveillant de Dieu était sur moi ; car, sans cette nourriture de chair crue et gelée, je serais mort avant d'avoir été découvert."

Dans la soirée du 8 novembre, le P. Goiffon fut trouvé par quelques voyageurs, qui le transportèrent à Pembina, où il fut reçu avec la plus grande bonté par M. Rolette, officier du gouvernement civil des Etats-Unis, stationné à la frontière. Lorsque la chaleur eut dégelé sa jambe et le pied durcis par le froid, les souffrances devinrent horribles, atroces, presque insupportables. La chair en dégelant tombait par lambeaux et répandait une odeur des plus désagréables. L'amputation des deux membres était indispensable ; mais il n'y avait d'autre médecin que celui du fort Garry, à 65 milles de Pembina. Le 26 du même mois de novembre, on plaça le P. Goiffon, toujours plein de courage et supportant ses douleurs avec une résignation toute chrétienne, sur une *traine à chiens*, bien munie de peaux de buffle et de tout ce qui était nécessaire pour le voyage. Deux jours après, c'est-à-dire le 28, on arriva à St. Boniface. Cinq jours plus tard, le chirurgien fit l'amputation de la jambe droite au-dessus du genou, et jugea à propos d'attendre quelques jours avant d'amputer le pied gauche. Dans l'intervalle, une artère se rompit et l'on désespéra de ses jours ; mais le grand médecin en avait décidé autrement. Nous retrouverons plus loin le P. Goiffon à la résidence de l'évêque de St. Boniface. En attendant, reprenons le fil de notre histoire.

En l'année 1816, le très-rév. Charles Joseph Eugène de Mazénod, évêque de Marseilles, fonda un ordre religieux sous le nom de "Oblats de Marie l'Immaculée," et dont il fut le chef ou le directeur jusqu'en 1861, année de sa mort. Tout prêtre, en devenant membre de cet ordre, prononce des vœux de pauvreté, de chasteté, d'obédience et de persévérance. Le but des travaux des Oblats se trouve dans la devise choisie par leur fondateur: *Evangelizare pauperibus misit me*, c'est-à-dire la prédication de l'Évangile aux

pauvres. Cet ordre fut établi en Canada en 1841, et c'est à ses supérieurs que Mgr. Provencher s'adressa en 1844 pour obtenir d'eux les missionnaires dont il avait besoin.

Au commencement de l'année 1845, le R. P. Guigues, Provincial des Oblats du Canada, envoya à l'évêque Provencher le P. Aubert, accompagné du Frère Alexandre Taché, alors simple novice. Après leur arrivée à la Rivière Rouge, le P. Aubert fut nommé vicaire-général du diocèse, et le Frère Taché fut fait prêtre par Mgr. de St. Boniface, et, ayant complété les années de son noviciat, il entra dans l'ordre des Oblats.

C'est en 1844 que les Sœurs de Charité, appartenant à l'ordre connu en Canada sous le nom de *Sœurs Grises*, ou *Filles de madame d'Youville*, arrivèrent à la Rivière Rouge. Leur nombre s'augmenta l'année suivante de deux Sœurs de leur ordre, qui se rendirent à St. Boniface dans les canots qui avaient amené le P. Aubert et le Frère Taché. Parmi les Religieuses de St. Boniface, beaucoup plus nombreuses aujourd'hui qu' alors, il y a plusieurs Sœurs métisses, et la maison-mère, établie à St. Boniface, a des ramifications dans tout le pays.

De 1844 à 1850, Mgr. Provencher fut seul à la tête des affaires épiscopales de son vaste diocèse ; mais, dans le cours de cette dernière année (1850), le P. Taché fut nommé coadjuteur, avec le titre d'évêque d'Arath. En 1851, à la demande du nouvel évêque, le nom de son diocèse fut changé en celui de St. Boniface, au lieu de diocèse du Nord-Ouest qu'il portait auparavant.

Le 7 juin 1853, Mgr. Provencher mourut à St. Boniface. Le coadjuteur, Mgr. Taché, devint son successeur, tel que décidé avant la mort du premier évêque du Nord-Ouest.

Le 10 de décembre 1857, le P. Vital Grandin fut nommé évêque de Satala, coadjuteur et successeur de Mgr. Taché. Après avoir été consacré évêque en France, en 1859, le nouveau dignitaire se rendit à l'Ile à la Crosse, la demeure de Mgr. Taché du vivant de son prédécesseur. L'Ile à la Crosse est située dans le cœur même du pays habité par les Sauvages, et l'on a toujours considéré cet endroit comme étant le plus convenable à la résidence du coadjuteur.

La vaste étendue du territoire à parcourir, et dans un pays où les communications sont non-seulement très-difficiles, mais de plus très-dangereuses, engagea bientôt Mgr. Taché à demander une nouvelle division de son diocèse. Dans sa requête à ce sujet, l'évêque de St. Boniface demandait au Souverain-Pontife de vouloir bien diviser son diocèse de manière à ce qu'il en conservât la partie méridionale et que le nouvel évêque fût chargé de la partie

septentrionale. Les limites proposées étaient comme suit : Le portage la Loche, étant l'endroit où la route suivie par les voyageurs ou chasseurs se rendant vers l'extrême Nord forme un point d'intersection avec les rivières tributaires de la baie d'Hudson et celles qui se déchargent dans l'océan Arctique. De cette manière, le territoire arrosé par les rivières Athabaska et MacKenzie, qui se déchargent dans l'océan Arctique, devait avoir un évêque résidant, tandis que le territoire arrosé par les rivières tributaires de la baie d'Hudson devait être placé sous la juridiction de Mgr. Grandin, résidant près de la limite Nord de son futur diocèse. Mgr. Taché, lui, devait garder l'extrémité Sud de ce territoire, avec résidence à la Rivière Rouge. La requête, dressée et signée par Mgr. Taché, fut contresignée par l'archevêque de Québec et ses suffragants, et portée en Europe par son auteur. Sa Sainteté l'accueillit favorablement, et la mesure demandée fut sanctionnée le 13 mai 1862. Les districts des rivières Athabaska et MacKenzie furent constitués en vicariat apostolique, et le R. P. Faraud en fut nommé le premier pasteur, sous le titre d'évêque d'Anemour.

Un coup d'œil jeté sur la carte de ces pays fera voir au lecteur l'immense étendue de ces trois diocèses, tous compris dans le territoire Rupert.

Un mot maintenant de l'histoire personnelle des quatre hommes distingués qui ont exercé les fonctions d'évêques catholiques romains dans le Nord-Ouest.

Mgr. Provencher, comme je l'ai dit plus haut, arriva à la rivière Rouge comme prêtre en 1818. Il fut consacré évêque de Julopolis en 1822 ; et, depuis cette date jusqu'à l'année de sa mort en 1853, il résida dans le pays, s'occupant d'œuvres de charité et des nombreux et importants devoirs de sa charge. Il érigea une cathédrale et un presbytère servant de résidence à lui et à ses prêtres. Cette cathédrale avec ses deux tours hautes d'au-delà de cent pieds, dominait toute la prairie environnante et se découvrait à la vue aussi loin que l'œil pouvait porter ; les tours renfermaient plusieurs cloches. Ce bel édifice fut dévoré par le feu en 1860, ainsi que je l'expliquerai plus loin.

On parle encore beaucoup de l'évêque Provencher, à la rivière Rouge. Son maintien toujours imposant devint vénérable avec l'âge. Mgr. Taché, dans l'ouvrage qui me fournit la plupart de ces renseignements, fait mention de l'abnégation, du dévouement sans bornes dont Mgr. Provencher fit preuve durant les 31 ans de son épiscopat et de son obéissance à l'évêque de Québec, durant les 22 ans qu'il fut sous sa juridiction. Les anciens parlent encore de la simplicité de ses manières et de son affabilité, et l'on n'a pas oublié non

plus les nombreux actes de charité qu'il prodiguait à ses paroissiens.

Son successeur, Mgr. Taché, arrivé au pays en 1845, fut consacré prêtre par l'évêque Provencher, et il fut envoyé en qualité de simple missionnaire dans l'intérieur du diocèse. Il fixa sa résidence à l'Ile à la Crosse, mission régulièrement fondée par lui, quoique cette localité fût visitée en l'année 1845 par le Rév. M. Thibault, qui y baptisa 300 Sauvages. Le P. Taché arriva à l'Ile à la Crosse en 1846, et y demeura plus ou moins jusqu'en 1854, époque où il retourna à la Rivière Rouge. Durant les huit ans passés dans l'intérieur, il s'occupa beaucoup de constructions, fonda de nouvelles missions, fit de nombreux et pénibles voyages, et vécut la plupart du temps avec les tribus sauvages. Enumérer tous ses voyages dans des pays rarement visités par les blancs, et dont les noms nous sont presque tous inconnus, formerait un travail trop long pour les bornes d'une simple étude : qu'il suffise de dire que, quelquefois seul, quelquefois en compagnie de confrères, il faisait chaque année de bien longs voyages ; visitait les natifs du pays qu'il parcourait ; faisait un travail considérable produisant de grands résultats sous le double rapport spirituel et temporel. Après avoir été nommé évêque et coadjuteur de l'évêque de Juliopolis, le 14 de juin 1850, Mgr. Taché se rendit en Europe l'année suivante. L'évêque Mazenod le nomma supérieur-général de l'ordre des Oblats à la Rivière Rouge, et, le 23 de novembre 1851, il fut consacré évêque d'Arath, dans la cathédrale de Viviers (France), par Mgr. Guibert, archevêque de Tours, et Mgr. Mazenod, évêque de Marseille. Après une courte visite à Rome, Mgr. Taché retourna par la route de la Rivière Rouge à l'Ile à la Crosse, où il arriva le 10 de septembre 1852. La mort de Mgr. Provencher l'ayant constitué évêque de St. Boniface, il arriva à cet endroit le 3 de novembre 1854, et prit possession de sa cathédrale, située, comme je l'ai déjà dit, sur la rive droite de la Rivière Rouge. Quoiqu'il eût fixé sa résidence à St. Boniface, Mgr. Taché fit, après son installation, de nombreux voyages et dans diverses directions. En 1855, il visita de nouveau, en compagnie de son coadjuteur, l'évêque Grandin à l'Ile à la Crosse. Son but, dans le temps, était d'établir au lac à la Biche un dépôt de provisions et autres objets nécessaires à l'usage de ses missions du Nord. C'est pourquoi, en 1856, il explora une nouvelle route entre le lac à la Biche et le district d'Athabaska, et se convainquit qu'on avait grandement exagéré les difficultés de cette voie. Après un voyage long et difficile, à travers un pays imparfaitement connu, il arriva sain et sauf à ses missions d'Athabaska. De là il revint sur ses pas, et atteignit la Rivière Rouge vers la fin d'août.

Son prochain voyage de quelque importance fut celui qu'il entreprit dans le but de faire nommer le P. Grandin son coadjuteur et successeur. A cet effet, il visita le Canada et la France, et revint à la rivière Rouge en 1857, après avoir vu son entreprise couronnée du succès qu'il en espérait. De 1857 à 1861, il ne voyagea pas hors de son diocèse. C'est pendant qu'il était à l'extrémité ouest de la vallée de la Siskatchouanne en 1860, que sa cathédrale et son palais épiscopal furent réduits en cendres. Je donnerai plus loin les détails de ce désastre. En 1861, il visitait l'Europe dans le double but de se procurer les deniers nécessaires à la reconstruction d'une cathédrale et d'une demeure, et voir aux préliminaires de la division de son diocèse dont j'ai déjà parlé, ainsi qu'à la nomination du P. Faraud à la charge d'évêque pour la partie septentrionale. Il revint à St. Boniface en 1862, et en 1863 il assista au troisième concile provincial du Canada. En 1864, il fit une visite épiscopale dans tout son diocèse, étant la plupart du temps accompagné du Rév. Père Vandenberghe, visiteur envoyé de France et occupant un rang très-élevé dans l'ordre des Oblats. Mgr. Taché et son compagnon de voyage retournèrent à St. Boniface, en février 1865. Deux ans après, l'évêque Taché était au nombre des prélats réunis à Rome, pour la célébration du dix-huitième centenaire du martyre de St. Pierre. Enfin, Mgr. de St. Boniface fit un autre voyage à Rome en 1869, d'où le gouvernement canadien le pria de revenir, afin d'apaiser l'insurrection de 1869-70.

La promotion de Mgr. Taché au poste éminent qu'il occupe est due, avant tout, aux éminentes qualités qui le distinguent. D'autres considérations, cependant, qui ont justement une grande valeur ont dû avoir un certain poids dans la balance. D'abord, il appartient à une famille honorable et distinguée; est proche parent de feu Etienne Paschal Taché, premier ou chef du gouvernement canadien; est frère de J. C. Taché, un de nos savants et bien connu en France, où il a représenté notre pays en deux occasions différentes. Outre cette parenté qui n'est pas la seule qui soit aussi avantageuse, Mgr. Taché se trouve collatéralement à descendre (je l'ai déjà dit) de la famille du sieur Varennes de Vêrandrye, qui, prétend-on, est le premier blanc qui ait découvert le lac Winnipeg, la rivière Siskatchouanne et plusieurs endroits remarquables du diocèse de St. Boniface.

Le P. Vital Grandin vint de France à St. Boniface dans le mois d'août de l'année 1854. En 1855, il se rendit, en compagnie de Mgr. Taché, au lac Athabaska, et, après avoir exploré la route entre ce lac et le lac à la Biche, ainsi qu'il a été dit plus haut, ils revinrent tous deux à l'Île à la Crosse. En 1857, il fut nommé coadjute-

teur, et, le 30 novembre 1859, il fut consacré évêque de Satala, dans la cathédrale de St. Martin, à Marseilles, par l'évêque Mazenod. Nonobstant le faible état de sa santé, il retourna à l'Ile à la Crosse en 1860, et l'année suivante il se rendit jusqu'à la rivière Mac-Kenzie, où il établit un dépôt à un endroit qu'il nomma *Providence*. Il s'attendait à ce que ce lieu serait choisi comme résidence de l'évêque qu'on se proposait de faire nommer. Après avoir pénétré aussi loin que le fort Norman, il retourna à l'Ile à la Crosse, qu'il revit après une absence de trois ans dans l'extrême Nord. En 1867, il accompagna M. Taché à Rome, d'où il est revenu depuis. Mgr. Grandin s'occupe activement des importants travaux auxquels il a consacré sa vie.

C'est le 9 de novembre 1846, que le Frère Faraud arriva pour la première fois à St. Boniface. Dans le mois de mai de l'année suivante, ayant d'abord été fait sous-diacre, il reçut les ordres de la prêtrise de Mgr. Provencher. La même année, il fut chargé d'accompagner les *coureurs de prairie* dans leur chasse d'automne. En 1848, il se rendit à l'Ile à la Crosse, et l'année suivante il pénétra jusqu'à Athabaska, où il fixa sa résidence, à la mission de la Nativité, située à l'extrémité Ouest du lac Athabaska, et fondée en 1847, par Mgr. Taché, le premier prêtre qui ait pénétré dans le district d'Athabaska. En 1851, le P. Faraud fut adjoint au conseil vicarial de Mgr. Taché, lorsque celui-ci fut élevé à la dignité d'évêque d'Arath. En 1852, il fonda un établissement sur le grand lac des Esclaves, qu'il nomma mission de St. Joseph. C'est là qu'il demeura la plus grande partie du temps, jusqu'à ce qu'il fût nommé évêque du district uni d'Atabaska et de la rivière Mac-Kenzie. Le 30 de novembre 1863, le grand-vicaire Faraud fut consacré évêque d'Anemour par l'archevêque Guibert, dans l'église métropolitaine de Tours. C'est en 1865 qu'il prit possession de son diocèse septentrional, où Mgr. Grandin avait déjà, ainsi que je l'ai dit plus haut, consacré plusieurs années à des travaux apostoliques. Depuis 1865, Mgr. Faraud ne s'occupe plus que des travaux qui concernent son diocèse.

La plus grande calamité qui soit arrivée aux missions catholiques de la rivière Rouge, fut l'incendie de la vieille cathédrale de St. Boniface et du palais épiscopal y attenant. Cet accident bien regrettable eut lieu le 14 décembre 1860, en l'absence de Mgr. Taché, alors en visite dans l'extrême ouest. L'incendie origina dans la cuisine du palais, où l'on faisait fondre du suif pour la fabrication des chandelles en usage dans la cathédrale. Le suif prit en feu, et en peu de temps tout l'établissement fut consumé. Un aveugle du nom de Ducharme, maintenu par les missionnaires aux frais de

l'établissement, s'étant égaré au milieu de la fumée et des flammes, fut brûlé à mort.

C'est ici que nous avons quitté le père Goiffon, ayant la jambe droite amputée et attendant le rétablissement de ses forces pour l'amputation du pied gauche. Au moment où l'incendie se déclara, le P. Goiffon était étendu sur un lit de douleur, dans une des chambres du palais épiscopal. Je laisse parler ici ce courageux missionnaire:

“ Deux prêtres eurent à peine le temps de se rendre dans ma chambre, tant les progrès du feu furent rapides. Je les priai de me laisser périr et de songer à d'autres plus utiles que moi ; mais mes deux confrères s'emparèrent du lit sur lequel j'étais placé et ce ne fut pas sans beaucoup de peine et de danger qu'ils purent au milieu de la fumée et du feu gagner la porte extérieure. Il était temps, car nous étions déjà à demi-suffoqués. Dans leur empressement ces deux bons prêtres n'avaient pas songé à me jeter seulement une couverture pour me protéger du froid qui était très-vif. Avant qu'ils purent retourner à ma chambre pour me procurer cet objet, la flamme sortait déjà par chaque issue. Comment j'ai pu supporter cette nouvelle épreuve, c'est ce que je ne saurais dire ; mais, tout mutilé que je suis et tel que vous me voyez, je ne cesse de remercier Dieu de sa visible protection.”

Les progrès de cet incendie furent si rapides que l'on ne put sauver presque rien. Une riche et précieuse bibliothèque, ainsi que les archives du diocèse, tout fut consumé.

Aujourd'hui, sur le lieu même où était érigée la cathédrale détruite, s'élève un autre temple qui sera bien supérieur à l'ancien lorsqu'il sera terminé. Ce nouvel édifice, ainsi que le disait Mgr. Taché, à une des fêtes religieuses de l'automne de 1873, est l'œuvre en grande partie des âmes charitables de l'Europe et du Canada. Sa Grâce parle toujours avec un sentiment de profonde reconnaissance de ceux qui ont contribué à l'érection de cette nouvelle cathédrale. La paroisse de St. Boniface est tellement pauvre qu'elle a pu à peine fournir le quart des frais de construction, et, sans les offrandes généreuses dont je viens de parler, Mgr. Taché n'aurait pour église métropolitaine qu'une pauvre chapelle.

Dans toute la province de Manitoba l'on peut voir aujourd'hui plusieurs paroisses catholiques assez prospères, et les paroissiens sont presque tous de descendance française.

A. BÉCHARD.

(à continuer)

L'AMÉRIQUE AVANT CHRISTOPHE COLOMB

(suite)

XII

Entre le nom de Sinclair et celui de Zichmni la similitude n'est guère frappante ; mais, dit M. Gravier, " nous ignorons aujourd'hui comment les hommes du Nord prononçaient Sinclair ou son équivalent, et comment un italien pouvait entendre et traduire ce nom. Des écrivains de grande valeur, notamment Forster et M. Major, voient dans Sinclair et Zichmni un seul et même personnage."—A la fin du XIV^e siècle Henry Sinclair était comte des Orcades et, suivant ces historiens, ce serait lui qui aurait retenu à son service les frères Zeni, dont les récits, publiés au XVI^e siècle par un de leurs descendants, doivent trouver place dans notre analyse.

Nicolo et Antonio Zeno appartenaient à une famille patricienne qui donna plusieurs doges et des généraux à la République de Venise ; mais, comme la plupart des nobles vénitiens du XIV^e siècle, ils gagnaient leur vie dans le commerce. En 1388, Nicolo Zeno voyageait dans l'Atlantique et fut jeté par la tempête sur l'île de Frislandia. Zichmni, roi des îles Portland, au sud de Frislandia, et de Sorany, vis-à-vis de l'Ecosse, lui donna le commandement de sa flotte dans une expédition contre les Frislandais. Cette entreprise se termina par la défaite complète de ces derniers, et Nicolo Zeno fut nommé chevalier. Il informa son frère Antonio de tous ces détails dans une lettre qui a été conservée. Il enga-

geait en même temps son frère à l'aller rejoindre, offre qui fut acceptée.

Avec l'aide de ces deux marins expérimentés, Zichmni se lança dans de nouvelles aventures. Une première expédition en 1393-94 contre l'Estland échoua. En 1395, Nicolo équipa trois vaisseaux et arriva à la fin de juillet dans l'Engroveland, où il trouva un monastère de Frères prêcheurs et une église dédiée à Saint-Thomas. Un volcan se trouvait dans le voisinage. Mais les misères de ce voyage lui furent fatales ; il mourut à son retour en Frislandia.

Son frère Antonio lui succéda dans ses dignités et demeura encore dix ans auprès de Zichmni. Voici ce qu'il écrivait (1) à son frère aîné Carlo :

“ Il y a vingt-six ans que quatre barques de pêcheurs, sur-
 “ prises par une violente tempête, furent chassées ça et là d'une
 “ terrible manière sur la mer, pendant un grand nombre de jours.
 “ La tempête ayant enfin cessé, et le beau temps reprenant le des-
 “ sus, ces pêcheurs découvrirent une île appelée Estotiland, à plus
 “ de mille milles à l'ouest de Frislandia. Un des bateaux fut jeté
 “ sur cette île, et les six hommes qui s'y trouvaient furent pris sur-
 “ le-champ par les habitants et conduits à une ville belle et peu-
 “ plée, où se trouvait le roi. Celui-ci envoya chercher différents
 “ interprètes, mais il ne s'en trouva aucun qui entendît le langage
 “ de ces nouveaux-venus ; seulement un de ces interprètes parlait
 “ latin. Cet homme, qui avait aussi été jeté par accident sur la
 “ même île, leur demanda de la part du roi de quels pays ils
 “ étaient. Lorsqu'ils eurent raconté leur histoire, et que l'inter-
 “ prète en eut informé le roi, il ordonna qu'ils resteraient dans le
 “ pays, ordre auquel ils se soumirent, dans l'impossibilité où ils
 “ étaient de s'y soustraire. Ils restèrent dans ce pays cinq ans et
 “ en apprirent la langue ; l'un d'eux, ayant parcouru diverses par-
 “ ties de l'île, assure que c'est un pays très-riche, abondant en
 “ toutes sortes de denrées et commodités de la vie ; qu'il a moins
 “ d'étendue, mais qu'il est beaucoup plus fertile que l'Islande,
 “ ayant dans le centre une très-haute montagne, d'où sortent
 “ quatre rivières qui arrosent tout le pays.” Les habitants de ce
 pays ont eu jadis des communications avec l'Europe, car le roi possède une bibliothèque avec des livres latins. L'Engroveland leur fournit des fourrures, du soufre et de la poix. Ils n'ont pas la connaissance de la boussole : les six marins frislandais qui savaient au contraire s'en servir, furent pour cette raison chargés de conduire douze vaisseaux estotilandais à Drogeo, grande île

(1) Forster, traduction de Broussonet, cité par Gaffarel.

située vers le sud. Assaillis par une tempête, ils ne furent épargnés par les anthropophages entre les mains desquels ils tombèrent, que parce qu'ils leur apprirent à pêcher avec des filets."

L'un des naufragés parvint à regagner la Frislandia, et Zichmni, après avoir écouté son récit, espérant d'autres conquêtes, tenta une nouvelle expédition avec Antonio Zeno.

"La flotte, à peine en pleine mer, fut dispersée par une violente tempête : elle réussit pourtant à se réunir de nouveau, et arriva en face d'une grande île. Un interprète irlandais déclara que l'île se nommait Icaria, et le roi de l'île, Icarus, du nom de leur premier prince Icarus, fils de Dædalus. Les habitants tenaient à leurs usages et repoussaient tous les étrangers. Zichmni se contenta de faire le tour de l'île : ayant débarqué pour prendre de l'eau et des vivres, il fut assailli par les naturels et forcé de battre en retraite. Piqué au jeu, le prince essaya plusieurs fois de débarquer de nouveau ; mais les naturels, qui le suivaient le long du rivage, l'empêchèrent d'aborder. Alors il se décida à poursuivre son voyage, et cingla vers l'ouest pendant six jours : quatre jours entiers il eut en poupe un vent violent. Enfin on arriva en vue de la terre. Quelques matelots, envoyés en reconnaissance, annoncèrent qu'ils avaient trouvé un bon pays et un excellent mouillage. Une seconde reconnaissance confirma les résultats de la première. De plus on avait remarqué une énorme quantité d'œufs d'oiseaux : les naturels semblaient doux et timides. Aussi le prince résolut-il de tirer parti de tous ces avantages, et de peupler, en y bâtissant une ville, sa nouvelle acquisition. Mais l'hiver survint, et les fatigues de la colonisation jetèrent le découragement dans les esprits. Il fallut que Zichmni permit à Antonio de retourner en Frislandia, et de ramener avec lui tous ceux qui renonçaient à leurs projets.

"Quant à lui, attendant les secours et les auxiliaires que devait lui conduire son fidèle amiral, il restait dans sa capitale improvisée. Antonio Zeno accomplit son mandat, et, lorsqu'il revint en Frislandia, fut accueilli avec enthousiasme, car, depuis qu'on n'avait plus de nouvelles de l'expédition, les habitants croyaient tout perdu, hommes et vaisseaux."

Reste à déterminer la situation des pays visités par les frères Zeni. Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions survenues à ce sujet entre les savants ; il nous suffira d'indiquer les conclusions admises le plus généralement.

La position de Frislandia sur la carte dressée par les Zeni répond à celle des îles Feroë. Christophe Colomb, qui y fit un voyage en février 1477, lui donne aussi à peu près la même position, c'est-à-

dire le 70e de latitude. " Remarquons de plus, dit Gaffarel (1), que les Feroë se nommaient *Fers ey land*, d'où, par une prosthèse commune dans les langues du Nord, Fereysland, dans lequel il est facile de reconnaître la prononciation corrompue, italianisée, de Frislandia."

Dans l'Estland on reconnaît les Shetland, et dans l'Engroveland le Groënland. La carte de cette dernière contrée surtout est tracée avec une rare exactitude par les Zeni. Quant à l'Estotiland, *East-out-land*, on n'a pas de doute que ce ne soit le Labrador ou Terre-Neuve. Drogeo, à peine indiquée malheureusement par le récit, serait la Nouvelle-Ecosse ou la Nouvelle-Angleterre.

" Ainsi donc, conclut Gaffarel, l'Amérique aurait été de nouveau découverte au XIVe siècle par des pêcheurs danois, et le prince Zichmni, aidé par les Vénitiens, aurait fondé une colonie non loin de l'emplacement des anciennes colonies norwégiennes. Telle est la conclusion qui nous semble la plus naturelle et la mieux fondée."

OSCAR DUNN.

(1) *Etude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb*, page 273.

(à continuer)

LE CRÉDIT FONCIER

(suite.)

V

Tout ce qui concerne l'emprunteur dans ses rapports avec le crédit foncier est maintenant connu : sa capacité d'emprunter, les biens qu'il offre en garantie du prêt, son droit de propriété, la situation hypothécaire, la réalisation du prêt, les moyens de libération, enfin les privilèges accordés à la société du crédit foncier tant pour la sûreté que pour le recouvrement des sommes prêtées, tout a été passé en revue.

Il reste maintenant à établir la position exacte du prêteur. A la place du contrat nominatif dont le prêteur sur hypothèque est détenteur, la remise entre ses mains d'une obligation impersonnelle, non plus garantie sur un immeuble connu de lui, mais garantie par une hypothèque collective sur tous les biens dont la société de crédit est créancière, est-elle une substitution favorable à ses intérêts ?

C'est ce que nous avons à examiner.

Le privilège caractéristique des sociétés de crédit foncier, c'est le droit qu'elles ont d'émettre des obligations ou lettres de gage. Ces obligations ou lettres de gage, la société est autorisée à les créer, sans le concours du débiteur, pour une valeur égale au montant du prêt. L'obligation, et c'est là son essence, détache le gage de la créance. Elle fait de ce gage une valeur distincte et mobile qui devient elle-même la garantie de l'obligation prise par la société envers les capitalistes auxquels il est remis en échange de numéraire. La négociation de cette valeur procure à la société les moyens de faire de nouveaux prêts, et comme ces prêts eux-mêmes l'autorisent à émettre de nouvelles obligations, elle ouvre ainsi un horizon infini d'opérations.

Expliquons d'une manière très-précise cette théorie de la lettre de gage, qui est la contre-valeur du prêt.

Un engagement est souscrit par l'emprunteur au profit du crédit foncier. Par ce contrat, l'emprunteur s'oblige au paiement exact des annuités qui doivent éteindre la dette dans un temps déterminé. En échange de ce contrat, le crédit foncier est autorisé à émettre des obligations pour une valeur nominale équivalente aux prêts. Il livre ces titres à l'emprunteur, ou bien il les négocie pour son compte et lui remet l'argent provenant de cette négociation. La mise en circulation des obligations oblige la société à en servir l'intérêt aux porteurs et à en rembourser le capital, par voie de tirage au sort, dans un délai correspondant à la durée du prêt lui-même. Cet intérêt, elle le reçoit de l'emprunteur ; le capital, elle le trouve à chaque semestre, dans la portion de l'annuité affectée à l'amortissement successif de la dette. Les obligations ont la même garantie que le prêt ; seulement elles n'ont point une hypothèque spéciale sur tel ou tel immeuble ; elles sont garanties par la masse des biens grevés. C'est le gage collectif substitué au gage individuel.

Souscrites par la société, elles sont le dédoublement du contrat de prêt qui est signé par l'emprunteur ; elles le mobilisent en le fractionnant ; elles en détachent le gage ; elles en font une valeur distincte, transmissible de la main à la main ou par endossement. Elles sont aux sociétés de crédit foncier ce que les billets sont aux banques. Comme le billet de banque, l'obligation est un moyen de crédit, une valeur de circulation ; comme lui, elle peut être nominative ou au porteur. Mais elle en diffère sous plusieurs rapports, *elle est productive d'intérêts, elle n'est pas remboursable à vue.*

Les obligations sont garanties d'abord par les créances provenant des prêts hypothécaires qu'elles représentent ; ensuite par le fonds social de la société et par le fonds de réserve.

Elles sont ou nominatives ou au porteur. Les obligations nominatives sont transmissibles soit par voie d'endossement, soit de toute autre manière déterminée par les règlements. Les obligations au porteur se transmettent par simple tradition.

Parmi les avantages spéciaux dont elles jouissent, elles sont insaisissables, c'est-à-dire qu'il n'est admis aucune opposition au paiement de leurs intérêts et au remboursement de leur capital, si ce n'est en cas de perte du titre de l'obligation.

Pour montrer quelle valeur la magistrature française attache aux obligations du crédit foncier et combien elle les assimile aux placements hypothécaires, nous citerons les décisions suivantes : par la Cour d'Appel de Dijon (Daloz, 61, 2. 239), il a été décidé

que le donataire ou légataire grevé de substitution, auquel il est prescrit d'employer les capitaux qu'il doit rendre en placements hypothécaires ou privilégiés sur immeuble, peut être autorisé à les remplacer par des obligations du crédit foncier. Par la Cour de Limoges (Sirey, 2, 169), que l'emploi en placement hypothécaire, autorisé par le contrat de mariage d'une femme mariée sous le régime dotal, peut être fait en obligations foncières. Par le tribunal de Gap (Jugement du 19 mars 1867), que le prix d'un immeuble dotal aliénable à charge de emploi en immeubles de même valeur, peut être employé à l'achat d'obligations du crédit foncier, immatriculées, au nom de la femme dotale, avec mention de leur nature dotale et de leur inaliénabilité, si ce n'est contre emploi valable, conformément aux prescriptions du contrat de mariage.

La jurisprudence paraît constante en ce point.

L'émission des obligations est soumise à quatre règles : 1^o La valeur nominale des obligations ne peut dépasser le montant des prêts : ceci ne demande aucune explication ; l'obligation ne peut être que du même montant que celui du prêt effectué, puisque dans le cas contraire, elle n'aura point la garantie entière de son chiffre. 2^o Elles doivent être visées par le gouverneur de la société, fonctionnaire nommé par l'état et représentant le contrôle que l'état s'est réservé sur les opérations. 3^o Elles doivent être enregistrées, nouveau moyen de contrôle et sécurité pour les porteurs. 4^o Enfin, elles peuvent être créées d'un titre égal à cent francs : et cela en vue de les rendre accessibles aux capitaux de tout le monde, afin de les répandre dans toutes les classes, d'en faire un moyen de placement des économies que l'ouvrier ou l'agriculteur conservent souvent improductives.

Les obligations du crédit foncier de France ont été émises sous trois formes différentes, à des taux d'intérêts différents, avec des moyens d'attraction différents aussi.

Les premières sont remboursables avec primes, et donnent lieu à des lots et produisent 3 pour cent d'intérêt, émises @ frs. 1000, elles ont droit à une prime de 20 p. % et seront remboursées à frs. 1250. Elles sont divisées en coupures de 500 et 100 francs. En outre elles participent à des tirages trimestriels de lots.

La seconde catégorie d'obligations est remboursable au pair et donne droit aussi à des lots et produit un intérêt de 4 pour cent, payable comme celui des premières obligations, le 1^{er} Mai et le 1^{er} Novembre.

Ces deux catégories d'obligations sont au porteur, négociables à la bourse, remboursables par voie de tirage au sort, les premières dans l'espace de cinquante ans et les secondes dans celui de

soixante. Ces deux catégories, qui s'élèvent à un chiffre de deux cents millions chacune, participent à un tirage trimestriel de lots, s'élevant à frs. 800,000 pour chaque catégorie et qui sont attribuées dans des proportions graduées aux 23 premiers numéros sortants. Tous les autres numéros sortants sont remboursés au pair.

Enfin la troisième catégorie est celle d'obligations émises à frs. 500, et rapportant 5 % d'intérêt, sans primes ni lots et remboursables au pair dans le délai de cinquante ans, sans époque fixe d'exigibilité et par la voie du tirage au sort.

Nous laisserons de côté les premières obligations du crédit foncier donnant 3 % et même 4 % d'intérêt et auxquelles est attaché un tirage de lots. L'attrait d'ailleurs dangereux des chances aléatoires peut échauffer quelques esprits aventureux, mais n'ébranle pas ces masses de capitaux, ces réserves de famille qui cherchent des placements normaux et durables.

En finance d'ailleurs, les chances aléatoires se ramènent à des valeurs positives que les gens d'affaires savent apprécier. La chance d'être remboursé dans le cours d'un demi-siècle et de plus la possibilité d'être l'heureux tireur d'un billet de la loterie disposant de frs. 800,000 entre 200,000 joueurs, équivaut à une mise individuelle de 40 centimes par 100 francs.

On ne peut pas néanmoins se dissimuler que cette subtilité à chatouiller les instincts cupides et la passion du jeu n'ait en France servi à couvrir de grandes souscriptions : tous les emprunts de la ville de Paris, par exemple, offrent cette chance aléatoire d'un tirage annuel aux porteurs d'obligations ; mais en saine économie politique et ajoutons en morale, on doit repousser tout ce qui semble mettre le hasard et le jeu à la place du calcul et du jugement.

Les obligations sans primes et sans lots semblent les mieux adaptées à l'esprit positif et sérieux des prêteurs, elles procurent un intérêt certain et dégagé dans son chiffre de toutes chances aléatoires. Par le taux d'intérêt qui y est attaché, ces obligations sont principalement celles que recherchent les personnes habituées à placer leurs fonds sur hypothèque et qui préfèrent un intérêt plus élevé à la chance de gagner des lots.

Les obligations s'éteignent par le remboursement de leur valeur nominale. Cette extinction des obligations peut provenir de deux causes : des remboursements par anticipation, des retraits de la circulation d'un montant d'obligations égal à celui des prêts expirés par amortissement.

Tout emprunteur, nous l'avons dit, a le droit de rembourser à la société le prêt à lui fait, par anticipation ; il achète à la bourse des obligations de la société, les lui remet à leur valeur nominale,

comme paiement partiel ou entier de sa dette, ces obligations sont ainsi éteintes et annulées, puisque par suite du remboursement de la dette, le gage sur lequel elles étaient appuyées, a cessé d'être ou a diminué dans la proportion de la somme dont l'emprunteur s'est déchargé.

Chaque emprunteur paie deux fois par an à la société une certaine somme, composée de l'intérêt sur le prêt, de la commission due à la société et de l'amortissement : or, cette portion destinée à l'amortissement forme entre les mains de la société un montant qu'elle doit utiliser ; elle l'emploie en rachetant ses obligations, accomplissant elle-même vis-à-vis de ses créanciers, les porteurs de ses obligations, ce que son débiteur fait vis-à-vis d'elle. De là le décret de 1852 lui impose la marche suivante : article 16 : " Dans le courant de chaque année, il sera procédé au remboursement des obligations au prorata des sommes affectées à l'amortissement." Ainsi la société ne peut conserver en caisse ou affecter à un autre emploi les fonds qui doivent servir à éteindre des titres désormais sans garantie et cela afin de maintenir toujours la circulation des obligations au niveau des prêts et elle doit proportionner ce remboursement à la rentrée des fonds qui ont cette destination, car il est nécessaire de mettre les sociétés à l'abri des demandes exagérées de remboursement qui pourraient se produire en temps de crise.

Mais comment le remboursement doit-il s'opérer chaque année ? Comment déterminer les obligations qui doivent être éteintes de préférence ?

Le mode le plus simple, le plus généralement employé, c'est le tirage au sort ; les tirages sont effectués par le conseil d'administration et publiquement.

Les obligations désignées par le sort sont remboursées au jour fixé et à compter de ce jour les intérêts attachés à celles remboursables cessent de plein droit. Les obligations remboursées sont annulées et détruites en présence du gouverneur, d'un membre du conseil et de l'un des censeurs.

Ainsi le crédit foncier, au fur et à mesure de la libération de ses débiteurs envers lui, se libère à son tour envers ses créanciers, de telle sorte qu'il y a toujours balance entre ses dettes et ses créances.

Les engagements pris par le crédit vis-à-vis des porteurs de ses obligations sont : celui d'en servir exactement l'intérêt et celui de les rembourser conformément aux règles prescrites par la loi et par les statuts. De là, naît pour les porteurs en cas d'inexécution de ces engagements, le droit de poursuivre la société. Leurs droits

sont régis par le droit commun et en présence des doubles sécurités que leur donnent le capital social de la société, le fonds de réserve, et la garantie des immeubles hypothéqués à la société, il n'est guère à croire que ne point les avoir armés d'un pouvoir et de droits spéciaux ait été de la part de la législation un oubli de leurs intérêts.

Résumons la position faite au prêteur par le crédit foncier et voyons si elle n'est point préférable à celle du prêteur ordinaire sur hypothèque.

La mission du crédit foncier est de convertir la dette hypothécaire en déterminant les anciens créanciers à échanger les contrats nominatifs, dont ils sont détenteurs, contre des obligations impersonnelles et garanties par une hypothèque collective sur tous les biens grevés. Comme solidité, les obligations foncières procurent un placement incomparable. Elles sont les titres d'une hypothèque sans en amener tous les soucis et les inquiétudes. Elles n'ont point à craindre, par la nature même de leur gage et de leur proportion à sa valeur réelle, ces changements et ces fluctuations dont sont affectées les autres valeurs; elles ne portent pas comme la plupart des actions industrielles, la tache de ces monopoles commerciaux contre lesquels l'opinion publique pourrait tôt ou tard réagir. Elles possèdent un mode d'amortissement incessant, infailible, puisque la société les reprend toujours au pair de ses débiteurs. Que leur manque-t-il pour être le meilleur des placements? Elles procurent un intérêt certain, dégagé de toutes chances aléatoires. Le système a depuis un siècle fonctionné sous bien des régimes et des lois différentes, sous bien des règlements divergents; et néanmoins, partout il a prospéré et a fait bénir son action par les débiteurs obérés et les créanciers lassés d'attendre.

L. RICHER.

continuer)
